

**Réunion publique finale**  
**Concertation portant sur le projet Hynovera**

*Ce verbatim est issu de l'enregistrement réalisé comme annoncé, au cours de la réunion publique du 15 novembre 2022. Les noms des personnes dans le public étant énoncés au micro, il est possible que certains d'entre eux soient mal orthographiés. Si c'est le cas, nous tenir informés pour toute demande de correction. Pour rappel, dans l'exercice présent de la concertation lié au code de l'environnement, seul le maître d'ouvrage est tenu à des propos sourcés sous contrôle des garants, ce qui n'est pas le cas des autres intervenant dans cette concertation.*

**Animation :** Annie Augier

**En tribune :**

La CNDP ( Commission Nationale de Débat Public)

Vincent Delcroix - nommé par la CNDP

Philippe Quévremont – nommé par la CNDP

Le maître d'ouvrage : HY2GEN

Cyril Dufau-Sansot – co fondateur d'HY2GEN et président

Denis Grisoni – directeur des projets

**Au pupitre :**

Yannick Mathieu - délégué interministériel à l'accompagnement des territoires en transition énergétique

**Annie Augier :** je vous propose de prendre place et de permettre à ceux qui viennent d'arriver de s'installer. Il reste encore quelques places à l'avant de la salle. Notamment le côté gauche, 2e rang.

Mesdames et Messieurs, on est au terme de notre concertation publique portant sur le projet Hynovera. Un grand merci à vous d'être présents. Dans ce soir pour cette ultime réunion, je rappelle qu'elle se situe dans le cadre de la concertation publique portant sur le projet Hynovera, projet possiblement situé sur le foncier de la Centrale de Gardanne Meyreuil. Il s'agit de la 6e et dernière réunion d'une concertation qui se termine le 21 novembre 2022. Et j'aurai l'occasion de vous exprimer quelques détails de cette suite de concertation dans quelques minutes. Comme nous en avons l'habitude maintenant, nous sommes à Gardanne et je vais proposer à Monsieur le maire de Gardanne de nous accueillir dans cette très jolie Halle Léo-Ferré. Monsieur le Maire, je vous invite à venir nous rejoindre sur cette estrade et à prendre la parole depuis le pupitre qui se trouve devant vous.

**Hervé Granier :** Bonsoir à toutes et à tous, très heureux de vous accueillir à Gardanne ce soir pour cette concertation qui a suscité beaucoup d'intérêt. Je pense que nous pouvons tous nous en féliciter. Bien évidemment, en tant que maire de Gardanne, mais je parle également pour mon collègue maire de Meyreuil, nous ne prendrons pas de décision ce soir. Par contre, bien évidemment, aussi, nous vous concerterons parce que c'est un intérêt communal, mais aussi un intérêt de santé publique, et donc voilà, on va écouter comme tout le monde dans le public et ensuite nous pourrons répondre à vos questions. Merci à tous. Je souhaite une très bonne soirée.

**Annie Augier :** Merci Monsieur le Maire. Vous en avez aussi l'habitude, la concertation a été décidée par la commission nationale du débat public. Elle est placée sous l'égide de 2 garants qui se trouvent à la table qui se trouve à votre droite., Messieurs les garants, bonsoir. Vous avez donc face à vous les 2 entités qui ont conduit cette concertation au cours de ces différentes réunions publiques et de l'ensemble de ces modalités. Le maître d'ouvrage est représenté ce soir par Cyril Dufau-Sansot, président du groupe HY2GEN, basé à Aix-en-Provence, et à Marseille,



qui représente évidemment le maître d'ouvrage. Il est accompagné de Denis Grisoni, qui est responsable projet également dans cette entité. La CNDP est une autorité administrative indépendante. Elle est, je le disais à l'instant, représentée tout au long de cette concertation, a été représentée par les 2 garants. Il s'agit donc de la réunion de clôture de cette concertation qui va nous permettre, ce soir, de reprendre très, très succinctement, les différents aspects du projet et surtout de partager avec vous les premiers éléments que nous tirons de cette concertation à la fois le maître d'ouvrage et les garants, et de plutôt axer cet échange, cette présentation - et je vais vous exprimer dans quelques minutes qui sera présent devant vous - sur ces premiers éléments de bilan, a fortiori quantitatif, que nous sommes en capacité de pouvoir partager avec vous ce soir.

Quelques points d'organisation de notre réunion avant que nous commençons. D'abord, je voudrais revenir sur la réunion de la semaine dernière. À l'écoute de l'enregistrement audio, il s'avère que des propos à la fois misogynes, désobligeants et parfaitement déplacés ont été prononcés. Ils sont entendables sur la bande-son. Donc je voulais vous demander à nouveau, comme je l'ai fait au cours des 5 réunions qui viennent de précéder, de respecter les règles qui s'imposent dans une concertation de cette nature, c'est à dire la courtoisie. Vous pouvez exprimer naturellement vos avis, mais les propos désobligeants et misogynes n'ont pas de place dans cette concertation. Celui qui les a prononcés se reconnaîtra.

Une hôtesse et plus exactement 2 hôtes et une hôtesse viendront parmi vous avec des micros. Le même principe que les fois dernières, c'est à dire que je vais vous proposer d'énoncer votre nom et prénom et éventuellement la commune dans laquelle vous êtes situé. Nos propos sont enregistrés comme vous le savez, et ils feront l'objet d'un verbatim, c'est à dire d'une retranscription mot à mot qui sera mise en ligne sur le site de la concertation avant, évidemment, qu'elle ne soit close. Des photos vont être prises ce soir comme au cours de l'ensemble des réunions publiques. Je vais vous demander, si vous n'êtes pas d'accord pour être pris en photo, de lever la main maintenant. Merci.

Vous avez trouvé en vous asseyant sur ces chaises, un questionnaire qui est destiné à recueillir votre avis à la fois sur la concertation et à la fois sur les premiers éléments que vous reprenez de ce partage d'informations que nous avons eu l'occasion de faire au cours des presque 2 derniers mois. Ce questionnaire, je vais vous proposer de le remplir au cours de la réunion publique et vous allez trouver à la sortie de la salle, une urne qui va vous permettre de le déposer. Ce questionnaire, il va non seulement être compté, dépouillé mais aussi analysé par les garants qui vont évidemment extraire de manière la plus impartiale et la plus limpide les différents éléments que vous aurez partagés sur ce questionnaire. Encore une fois, il les à nous remettre ce soir et non pas à remettre sur le site internet. C'est bien un questionnaire papier que nous allons recueillir. Vous allez pouvoir inscrire votre adresse mail si vous souhaitez être tenu informé des suites de cette concertation, ce qui nous permettra de vous prévenir de manière plus directe. Sans plus attendre, je vais proposer à Messieurs les garants de pouvoir contextualiser cette réunion et peut-être de nous rappeler les quelques principes qui guident nos travaux depuis pratiquement 2 mois. Messieurs les garants, la parole est à vous.

**Vincent Delcroix** : merci Madame Augier, bonsoir à tous. Comme le disait madame Augier, la Commission nationale du débat public est une autorité administrative indépendante. Pour faire simple, elle ne rend de compte à personne, donc elle est totalement indépendante. Son rôle est de mettre en œuvre le droit individuel et constitutionnel de chacun à être informé et à participer à la décision sur des projets qui ont un impact sur l'environnement. L'organisation de cette concertation, préparée par le maître d'ouvrage et par les garants, a été approuvée par ladite Commission nationale du débat public le 1<sup>er</sup> juin dernier. Elle est mise en œuvre par le maître d'ouvrage. Les garants sont chargés de veiller à la bonne information du public et à sa participation. Nous sommes totalement neutres et indépendants et en particulier, nous ne portons aucun avis sur le projet. Nous sommes là pour... Par contre, nous pouvons porter un avis sur la concertation, c'est ce que nous ferons plus tard. La dernière action à laquelle nous ferons... est de rédiger le bilan de la concertation qui sera public, donc ça sera la version écrite de ce que l'on va vous faire comme bilan tout à l'heure en fin de réunion. Ce bilan, nous aurons un mois pour le produire, donc le 21 décembre au plus tard. Et ensuite, le maître d'ouvrage aura deux mois pour prendre sa décision. La décision sur le projet : poursuivre le projet sans modification, poursuivre le dossier avec modification, ou arrêter le projet. Et enfin, le dernier..., notre mission permanente c'est aussi d'être un recours en cas de désaccord du processus de concertation, ce qui a aujourd'hui n'a pas été le cas, nous n'avons pas été sollicités pour cela. Je passe la parole à Philippe Quévremont.



**Philippe Quévremont** : Oui, bonjour. Le nom de mon collègue n'a pas été énoncé, c'est Vincent Delcroix. Donc, comme à chaque début de réunion, je voulais préciser ce que les garants ont demandé au maître d'ouvrage pour que cette réunion respecte les principes d'information et de participation du public sur lequel nous devons veiller. Le premier point, je le dis pour ceux qui éventuellement viendraient pour la première fois, dans cette concertation, nous discutons d'abord de l'opportunité d'un projet. Est-ce que oui ou non, il est opportun de mettre en place le projet Hynovera. Et, 2e point de fonctionnement, nous avons demandé aujourd'hui comme lors de toutes les autres réunions que le temps de parole du public, que ça soit pour poser des questions ou pour donner un avis, soit au moins égal au temps de parole qui vient de la tribune. On est sur un principe d'information du public. La tribune, bien sûr, doit donner cette information, mais aussi sur un temps de participation du public. 2<sup>e</sup>, c'est une réunion particulière. C'est la dernière réunion, pas tout à fait une réunion de clôture puisque le site internet sera encore ouvert pendant 6 jours après cette réunion, mais nous devons, au titre de la loi, recueillir votre avis sur quelle concertation devrait être mise en place, dans l'hypothèse où le maître d'ouvrage, quelque part vers le mois de février 2023, janvier ou février 2023, confirmerait son projet. Ça, c'est un exercice obligé et nous en profitons pour vous demander, qu'est-ce que vous avez pensé de la concertation ? Alors, comme vous êtes très nombreux ce soir, nous avons prévu de vous le demander par écrit, mais on va aussi le demander par oral à un certain nombre de personnes particulières, ceux qui ont déposé un cahier d'acteurs, c'est-à-dire un document écrit résumant leur position sur le projet et ceux qui, sans avoir déposé un cahier d'acteurs, nous ont fait part lors de la dernière réunion d'un projet alternatif ou complémentaire. Alors peut-être qu'en ayant la parole, on insistera sur la brièveté de l'expression. Peut-être reviendront-ils sur ce qu'ils pensent du projet, ça va peut-être les tenter. Ce que nous souhaitons dans ce cas-là, c'est que si on se limite à citer un argument et qu'il soit bref, ceci pour donner le plus possible la parole à tout le monde, alors ça c'est le cœur, si je puis dire, de notre réunion. Et après ce point-là, nous avons un autre épisode qui tient dans la prise de parole, trois prises de paroles successives. D'abord, Monsieur Mathieu, qui est délégué interministériel à l'accompagnement de la restructuration des territoires, qui nous fait le plaisir d'être là aujourd'hui, qui va vous écouter, c'est ce qu'il va vous dire, il nous en a prévenu et qui va aussi s'exprimer, et vous aurez aussi un temps d'expression après l'expression de Monsieur Mathieu. Et puis ensuite, on enchaînera sur ce que le maître d'ouvrage a à vous dire sur cette concertation. Et vous aurez ensuite et enfin le retour des garants, c'est à dire un bilan à chaud de cette concertation, un bilan provisoire, mais on a pensé qu'avant de partir, vous aimeriez savoir un petit peu ce que nous pensons de cette concertation, en anticipation sur notre bilan écrit qui fera référence. Et avant tout cela, nous avons, comme à chaque réunion, le rappel par le maître d'ouvrage de son projet, toujours en priorité pour les gens dont ça serait la première réunion. Dernier point du côté des garants, nous nous associons totalement à ce que Madame Augier a dit concernant le, comment dirais-je, les règles d'expression dans cette séance. Vous avez un droit à la participation, ce n'est pas un droit à enfreindre la loi. Les injures, les paroles sexistes ou racistes sont réprimées par la loi et donc nous ne pouvons que souscrire à cette, comment dirais-je, demande, de faire très attention à ces points. Merci de votre attention, à tout à l'heure.

**Annie Augier** : Merci Monsieur Quévremont. Vous avez presque dévoilé intégralement, là, le contenu de notre réunion, mais je vais vous le préciser les quelques points que vous allez avoir à l'écran. D'abord, nous allons avoir une présentation du projet Hynovera, très succincte, puisque beaucoup de d'entre vous sans doute connaissent maintenant un peu mieux le projet. Nous n'aurons pas de questions associées à ce temps de d'intervention parce que, les garants l'ont dit, vous allez avoir la possibilité de vous exprimer dans la suite de cette réunion publique. Les 9 porteurs des 9 cahiers d'acteurs auront la possibilité...- déposés donc à ce jour, à ce soir on va dire, 9 ont été mis en ligne., Et... ainsi que les porteurs de projets alternatifs et/ou complémentaires vont avoir la possibilité de répondre à 2 questions que je leur adresserai dans les minutes qui viennent. Puis nous aurons effectivement le plaisir d'accueillir Yannick Mathieu. Monsieur Mathieu, vous êtes délégué interministériel à l'accompagnement des territoires en transition énergétique. Monsieur Mathieu s'exprimera sur un certain nombre de messages qu'il a à vous adresser et à ce moment-là, vous aurez effectivement la parole pour échanger avec Monsieur Mathieu, ou revenir sur un certain nombre de points qui vous paraissent importants. Nous aurons ensuite un premier bilan dressé par le maître d'ouvrage. Je dis un premier bilan, parce qu'il ne vous aura pas échappé que la dernière réunion était la semaine dernière, que la réunion ce soir va évidemment être comptabilisée dans cette dimension quantitative et qualitative. Et que les premiers éléments que nous avons à partager ce soir sont évidemment des éléments partiels d'un premier bilan quantitatif de la concertation. Et puis les garants s'exprimeront. Monsieur Quévremont vient de le dire à l'instant, en toute fin de réunion publique. Je dois



mentionner ce soir, outre la présence de Monsieur Yannick Mathieu, la présence de Monsieur le Maire de Meyreuil, Monsieur Gournès, nous fait l'amitié d'être également là ce soir.

Alors, je vous propose que l'on commence par le projet Hynovera et qu'on puisse, Monsieur Dufau-Sansot, revenir certes brièvement, mais revenir quand même sur ce qui caractérise le projet. Et on a dit succinct parce qu'évidemment, on a déjà abordé, à la fois par les réunions thématiques, et à la fois par les réunions générales, beaucoup d'éléments qui constituent ce projet. La parole vous revient.

**Cyril Dufau-Sansot** : Merci Madame Augier, bonsoir à tous. Grande, grande mobilisation ce soir, donc j'imagine qu'il y a des gens qui n'ont pas encore eu l'occasion d'entendre le projet, donc effectivement il est important de pouvoir le re-présenter et je rappelle que dans le cadre d'une concertation publique telle qu'elle est organisée pour le projet, le maître d'ouvrage a l'obligation de donner des informations qui sont véritables et sourçables et vérifiables. Donc, en ce sens, déjà, qui est le maître d'ouvrage ? Le porteur du projet et la société HY2GEN en France, basée à Aix-en-Provence et à Marseille, qui est la filiale française du groupe HY2GEN que j'ai cofondée en Allemagne pour développer et opérer des projets d'installations industrielles de production d'hydrogène renouvelable, et dans certains cas, en utilisant cet hydrogène renouvelable pour produire des carburants alternatifs de synthèse. C'est un groupe qui a une empreinte globale puisqu'outre cette filiale en France et son implantation en Allemagne, nous sommes également présents au Québec et en Norvège. Et nous appuyons nos projets sur notre expertise en énergie, étant tous les 2 diplômés de Marseille et vivant dans la région. L'ambition du groupe est de vraiment participer à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du secteur de l'énergie et aussi du transport et du transport lourd pour lequel il n'y a pas beaucoup d'alternatives aujourd'hui, à part l'hydrogène et les carburants renouvelables de synthèse.

Et donc le projet qui est mis en concertation, aujourd'hui, le projet Hynovera a pour ambition, justement, de produire, à partir d'hydrogène renouvelable, des carburants de synthèse à partir d'une combinaison d'hydrogène et de biomasse forestière, et qui s'implanterait sur une partie du site de la Centrale Thermique de Provence. Alors, quels types de produits et pour quels usages ? Bien, principalement du kérosène de synthèse renouvelable pour le secteur aérien, et du diesel et du méthanol renouvelable pour le secteur maritime, dans une logique de matières premières renouvelables gérées durablement. L'estimation qu'on en fait aujourd'hui, c'est que ce projet a un potentiel d'évitement de 200 000 tonnes par an de CO<sub>2</sub> à la production de ces carburants, et également ensuite à l'usage, ce n'est pas quantifié mais comme ça se substitue à des carburants produits à partir du pétrole ça permet d'éviter aussi de rajouter du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère, on y reviendra. Ça, ça représente donc une alternative aux mobilités lourde et principalement l'aviation et le maritime, pour lequel on n'a pas beaucoup d'autres options aujourd'hui, pour décarboner leurs activités. Et notamment, l'important étant de jouer sur des circuits courts, que ce soit sur le maritime et l'aérien. Et ce qu'on voit, c'est qu'aujourd'hui il est important, dans une logique de sobriété, de substituer des usages non essentiels, comme par exemple substituer l'avion pour aller en Corse par l'usage de ferry, et que ces ferries puissent utiliser des carburants qui soient renouvelables et réduisent leur empreinte environnementale. De même pour l'aviation, hein ? Ce qu'on entend, c'est que dans un cadre de sobriété, il y a un besoin d'utiliser d'autres usages que l'avion pour des petits trajets. Et on sait tous, on a tous entendu, pour faire moins de 3h de trajet, hé bien il vaut mieux utiliser le train que l'avion, et on supprime des lignes d'avion. Néanmoins, il restera toujours des usages de l'avion, qui sont pour certains essentiels. Et donc ces carburants ont cette ambition de proposer une alternative renouvelable et la production du projet Hynovera permettrait de substituer par exemple 10 % du kérosène qui est distribué aujourd'hui à l'aéroport de Marseille, indépendamment de toute logique de croissance ou de décroissance que nous, en tant que maître d'ouvrage, ne maîtrisons pas.

Alors, le projet s'implanterait sur une partie de l'ancien stock charbon de la Centrale de Provence sur une surface d'environ 6 hectares, ce qui représente un petit peu moins de 10 % de la surface totale de la Centrale. C'est un projet qui s'inscrit dans un écosystème régional, et notamment dans le cadre du Pacte de territoire que Monsieur Mathieu évoquera après. Donc c'est un des projets qui a été validé dans ce pacte et qui bénéficie de soutiens financiers de la Région et du Fonds charbon, à hauteur de 400 000€ aujourd'hui, pour réaliser les études préliminaires pour déterminer l'opportunité de ce projet.

Des études préliminaires qui ont un coût global de 1,2 million d'euros, le solde étant financé par nous-mêmes sur nos fonds propres.

Et bien évidemment, quand on parle de projets industriels, et notamment dans l'énergie, il est important de



réaliser des études réglementaires et une étude d'impact que nous réalisons aujourd'hui avec Technip Energie, qui est un des actionnaires de HY2GEN et un des 5 plus grands groupes d'ingénierie mondiaux. Et ces études d'impact sur le territoire commencent par un état initial, c'est à dire qu'on regarde l'état dans le site aujourd'hui, qui est un site industriel, avec des activités industrielles connexes. On regarde également les données disponibles et on va chercher des données complémentaires sur la qualité de l'air, sur l'état du transport, sur l'environnement, la distance avec les riverains, etc., etc., de façon ensuite à évaluer l'impact du projet, déjà sur son environnement naturel, c'est à dire en termes de matières premières, sur l'eau, sur... On en parle, des forêts, sur la biomasse, sur son intégration paysagère également. Et dans une logique, puisque on veut produire des carburants renouvelables dans une logique de gestion durable des matières premières et des intrants. Et dans une logique aussi, d'éviter, de réduire ou de compenser les impacts potentiels sur l'environnement, mais également sur l'environnement humain, et donc avec un focus particulier, eh bien, sur le bruit, la luminosité, les odeurs, la gestion des effluents gazeux, liquides, solides, etc... Avec, et ça fait partie des valeurs du maître d'ouvrage, c'est à dire une logique de non-dégradation de l'environnement humain immédiat, que ce soit en termes de rejet, de nuisance potentielle, de vibration, de bruit, etc., etc... Et également, puisqu'on veut réduire l'impact environnemental des secteurs fortement émissifs, une grande vigilance au bilan carbone global du projet, mais aussi, - et ça a été un point saillant important -, à la circulation, notamment en trouvant une alternative et en développant une alternative ferroviaire au transport potentiel. Et enfin, on évalue également les bénéfices du projet sur le territoire, que ce soit en termes de retombées fiscales, de retombées sociales, en termes d'emplois donc, et ensuite en termes de potentiel de décarbonation de l'environnement et du territoire. C'est un projet industriel qui serait classé Seveso seuil bas, donc des études sont à mener et sont en cours sur les risques et les dangers d'un tel projet et ça suit une réglementation très stricte imposée par les textes et par l'État, avec une étude de danger pour analyser les enjeux et les risques sur l'environnement immédiat, naturel et humain, les enjeux technologiques, puisqu'on est sur des procédés industriels, donc il faut évaluer ces enjeux technologiques, ces risques, pour ensuite déterminer l'ensemble des mesures à mettre en place dans le cadre Seveso, de façon à maîtriser ces enjeux.

En rappelant une chose, c'est que les risques doivent être circonscrits au périmètre du projet et doivent subir une surveillance constante, à la fois du maître d'ouvrage et des services de l'État.

Donc, ce qui fait que dans le cadre de ces études-là, on doit regarder différents scénarios d'implantation et travailler jusqu'à ce qu'on arrive à respecter ces règles-là, sur où est-ce qu'on met chaque équipement, ou comment on dimensionne chaque équipement, est-ce qu'il faut réduire le dimensionnement etc., de façon à éviter les risques sur l'environnement immédiat.

En termes d'emploi... (*huées, brouhaha*), un point important qu'on a évoqué lors de la réunion précédente, et donc j'ai fait un extrait de certaines diapositives, ce sont les retombées en termes d'emploi et notamment un focus particulier sur la période de construction. Le projet générerait environ 1 200 emplois pendant une phase de construction avec une partie très importante d'emplois locaux, dans le BTP, dans tout corps d'état, que ce soit en chaudronnerie, en tuyauterie, en électricité, etc... Et enfin, en phase d'exploitation. Alors ici, on ne parle que de la première phase d'exploitation, mais des emplois directs, on en a parlé, dans le projet, vous l'avez sur les kakémonos autour de nous, une soixantaine d'emplois directs sur le site de production, et des emplois connexes, environ 150 postes, principalement dans les filières bois, maintenance, mais également restauration et et logistique autour du projet.

**Annie Augier :** Très bien, merci beaucoup. Je profite de cette transition entre 2 sujets pour saluer la présence de Monsieur Bruno Cassette, sous-préfet, qui nous a rejoint ce soir et qui assiste à notre réunion. Alors, les 9 cahiers d'acteurs qui ont été imaginés ce soir, ou en tous les cas imaginés d'être présentés ce soir, sont portés par 9 entités différentes et la première d'entre elles, c'est France Nature Environnement PACA qui a déposé le premier cahier d'acteur.

France Nature Environnement PACA a émis un avis défavorable au projet en faisant le focus notamment sur la biomasse, l'approvisionnement en eau, les risques industriels et la qualité de l'air (*applaudissements*).

Je vais proposer à la personne qui représente France Nature Environnement PACA de répondre à ces 2 questions : y a-t-il un représentant qui peut répondre à ces 2 questions ?

Alors, ici Madame, au 4e rang, vous relevez la main, Madame, s'il vous plaît, pour qu'on vous identifie ? Si on peut apporter un micro à Madame ? Je vais vous proposer de répondre à 2 questions Madame, pour ce que vous représentez, France Nature Environnement PACA le premier, la première question est quel est votre avis sur cette

concertation ? et la 2e question : dans l'hypothèse où le projet Hynovera, se poursuivrait, quelle suite souhaiteriez-vous voir donner à cette concertation ?

**Danièle Guieu** : Alors, Mme Guieu, France Nature environnement PACA et habitante de Meyreuil. Alors pour le premier point, l'avis sur la concertation, je voulais dire déjà, certaines conditions d'accueil inacceptables : des gens debout, des gens traités de fauteurs de troubles, et également le mépris d'une personne qui est intervenue au cours d'une séance de concertation. Pour le fond, pour notre point, j'ai souligné au cours de la concertation sur la forêt, avec un panel d'experts remarquable, mais vide de sens, car cet exercice de style n'a pas permis un réel débat. Le voilà donc pour moi la, enfin pour France Nature Environnement, la concertation, elle a été quand même partiellement utile. Je dis partiellement parce que des propos D'Hynovera, ben le premier jour, on veut bien les écouter si on n'a pas lu la brochure, mais après c'était toujours la même chose.

**Annie Augier** : Sur cette 2e question, dans l'hypothèse où le projet Hynovera se poursuivrait, quelle suite souhaiteriez-vous voir donner à cette concertation ?

**Danièle Guieu** : Alors, étant donné que France Nature Environnement s'oppose à ce projet climaticide, on ne voit pas une suite possible à ce projet et donc on a aucune idée pour la suite positive pour ce projet.  
(Applaudissements)

**Annie Augier** : je vous remercie beaucoup. Le 2e cahier d'acteur a été chronologiquement porté et rédigé par GazelEnergie, qui émet un avis favorable au projet (*huées*) en avançant les arguments de zéro artificialisation des sols, des retombées sociales et économiques pour le territoire et des atouts d'une éco plateforme, notamment dans le cadre du pacte de territoire.

Y a-t-il des représentants de GazelEnergie, ce soir ? Au premier rang, s'il vous plaît, au premier rang ? Voilà la première page de votre cahier d'acteur. Ces deux mêmes questions vous sont adressées. Quel est votre avis sur cette concertation et dans l'hypothèse où le projet Hynovera, se poursuivrait, quelle suite souhaiteriez-vous voir donner à cette concertation ? La parole vous revient.

**Camille Jaffrelo** : Bonsoir, merci, je je tenais à vous remercier...

**Anny Augier** : en nous redonnant votre nom, peut-être ?

**Camille Jaffrelo** : pardon. Camille Jaffrelo, je me suis exprimée la semaine dernière au nom de GazelEnergie. (*Huées, les gens crient « mettez-vous debout ! »*). Je suis petite, mais je suis debout... ! Donc je vous remercie pour votre présence nombreuse ce soir.

Nous avons tous des choses à vous dire qui nous semblent être des choses importantes et nous sommes contents de pouvoir les dire devant vous. Vous l'aurez compris, GazelEnergie a la volonté d'investir sur ce site pour en faire une éco-plateforme industrielle de proximité, qui produira des énergies renouvelables. Cette éco-plateforme sera tournée résolument vers l'avenir.

Elle a deux objectifs simples, que tout le monde comprendra ici. Le premier, c'est de recréer sur le site plus d'emplois que ce qui en a été détruit (*huées brouhaha*) par la décision du gouvernement de fermeture des centrales à charbon. Aussi, de produire des énergies renouvelables du futur.

Dans le cadre de cette concertation, vous avez pu entendre la semaine dernière, les travailleurs de la Centrale de Provence qui ont également pu exposer leur projet, qui est, nous le croyons, un projet intéressant.

Dans le cadre... (*brouhaha*), dans le cadre de la concertation, nous avons également entendu les attentes et parfois les craintes des riverains. Elles sont nombreuses et elles sont compréhensibles. Il nous appartient de les prendre en compte et d'y répondre. Sur ce point, nous croyons qu'une réindustrialisation raisonnée et raisonnable est possible. Le site fait l'objet d'un plan d'aménagement à long terme. Nous sommes conscients de la nécessité d'intégrer au mieux notre site industriel dans son environnement, proche des habitants. Le site de la Centrale fait l'objet d'études... (*cris, hurlements, des gens scandent des propos inaudibles à l'enregistrement*).

**Annie Augier** : s'il vous plaît, s'il vous plaît...

**Camille Jaffrelo** : ...sous la supervision des autorités publiques, DREAL, DDT, préfecture, ministère de la transition énergétique. Avec un travail conjoint d'architectes, de bureaux d'études, d'écologues. Nous allons travailler en

écoutant vos remarques pour accompagner au mieux l'intégration paysagère de la Centrale( *cris, hurlements, des gens lancent des invectives...propos inaudibles à l'enregistrement*).

**Annie Augier :** Allez, on en reste là, on...

**Camille Jaffrelo :** cela passera par des opérations de démantèlement et des travaux sur les abords du site à court terme. Aussi, aussi et parce que nous entendons vos remarques et c'est bien l'objet de cette concertation...

**Annie Augier :** Allez, on passe à la 2e question s'il vous plaît.

**Camille Jaffrelo :** Pour l'avenir, pour l'avenir de cette concertation, nous comptons au cours des phases à venir et notamment dans le cadre des études détaillées, être particulièrement vigilants à ce que les porteurs de projets respectent non seulement les réglementations applicables, mais aussi répondent bien évidemment aux points que vous avez levés pendant cette concertation.

**Annie Augier :** Merci

**Camille Jaffrelo :** GazelEnergie poursuivra l'information du public dans le cadre de la réindustrialisation du site et cela par plusieurs leviers.

D'abord, parce que Monsieur le préfet a invité pour le prochain CSS les associations au mois de janvier, et nous y serons évidemment présents.

Ensuite, parce que dans le cadre du Pacte de territoire, nous sommes également présents dans le cadre des réunions de la commission cadre de vie et nous vous tiendrons régulièrement informés de ce qu'il s'y passe. Aussi, parce que... (*brouhaha*)

**Annie Augier :** s'il vous plaît...

**Camille Jaffrelo :** les informations régulières sont transmises depuis 3 ans par voie de presse sur ce qu'il se passe à la Centrale, (*brouhaha*) et enfin, et enfin...

**Annie Augier :** je vous demande de conclure...

**Camille Jaffrelo :** l'ensemble des éléments sont disponibles sur le site de GazelEnergie, merci. (*Cris, hurlements d'une partie du public*).

**Annie Augier :** Le 3e cahier d'acteur a été rédigé et porté par l'Association de Lutte contre toute forme de Nuisance et de Pollution et par les 2 comités d'intérêt de quartier de Gardanne Est et de Gardanne Ouest. Ces 2 porteurs de cahiers d'acteurs sont défavorables au projet en l'estimant dangereux dans un milieu urbanisé, nuisible au cadre de vie et incompatible avec les ressources de biomasse. Voilà notamment les quelques arguments avancés. (*Applaudissements*).

Je vais vous proposer de donner la parole à, aux, à la personne idéalement, qui représente le rédacteur de ce cahier d'acteur ? Les rédacteurs de ce cahier d'acteur ? Y a-t-il dans la salle, soit une personne qui représente l'association de lutte contre toutes les formes de nuisances et de pollution, ou une personne qui représente le comité d'intérêt de quartier de Gardanne Est ou de Gardanne Ouest ? Oui, alors, pardon, je ne voyais pas la main qui se levait, oui. Alors, on va ouvrir votre micro... Et je vais vous proposer de vous présenter ?

**Aline Frosini :** oui,

**Annie Augier :** la première question qui vous est adressée, c'est, quel est votre avis sur cette concertation ?

**Aline Frosini :** Aline Frosini, co-présidente du CIQ Gardanne Est et citoyenne de Gardanne, riveraine entre les 2 zones, la Malespine et la Palun- Jean de Bouc, impactés par les nuisances potentiellement nocives. Et la liste non exhaustive des odeurs, du bruit, de la poussière, de la vibration et de la circulation.

Pour nous, la première question, cette concertation a-t-elle été utile ? Oui, parce que nous avons, nous sommes confortés dans notre avis défavorable donné lors de la première concertation, qui n'a pas varié. Au contraire, ces échanges nous ont confortés dans notre opposition sur l'opportunité de construire cette raffinerie sur le foncier de la Centrale de Provence, dont le propriétaire est GazelEnergie. La principale raison part du principe de précaution : autoriser Hynovera, Installation Classée Protection de l'Environnement Seveso, dans un milieu fortement urbanisé,



comme l'est celui de la Centrale de Provence, terrains sportifs, écoles, crèche, habitations, entreprises, commerces et de plus, à côté du groupe de la biomasse déjà classée Seveso et dangereux, est inadmissible. Une autre, 2<sup>e</sup> raison très importante aussi, (*Applaudissements*), par contre, 2<sup>e</sup> raison très importante aussi, partant du principe de précaution et que Gardanne et le Plan de Meyreuil sont déjà saturés par les industries et leurs cocktails de pollution depuis 150 ans, mais aussi de plus en plus par le trafic routier (« *Bravos* » !! *Applaudissements*), la recrudescence des bronchiolites bébés n'est pas une fatalité, et les maladies cardiorespiratoires et cardiopulmonaires ne sont pas une fatalité ! Les maladies neurodégénératives à Gardanne et Meyreuil ne sont pas une fatalité ! Et je pense que les médecins qui sont dans la salle ne diront pas le contraire.

D'autres raisons à notre opposition, et qui ont aussi leur importance, sont, et je les abrège, la perte de confiance dans les autorités qui nous gouvernent, par le manque de débat public, par le manque d'information sur ces concertations publiques dans les revues municipales (« *Bravos* » !! *Applaudissements*), alors qu'elles devraient faire, on devrait consacrer un numéro spécial puisqu'elles engagent pour 30 ou 50 ans l'avenir environnemental de leur commune et alentours.

Le manque de clarté des réponses aux questions posées sur les risques et les dangers du projet, le manque de respect du maire de Meyreuil ou Hynovera, je ne sais pas, envers ses administrés (*applaudissements*), envers ses administrés et citoyens de Gardanne en attribuant le 20 octobre une salle de seulement 120 places assises et une seconde fois le 9 novembre, une salle de 299 places assises pour une concertation publique, ce qui a provoqué le départ de nombreux habitants restés à la porte, où nous sommes restés debout plus de deux heures. C'est un manque volontaire d'anticipation au vu de l'augmentation des habitants voulant s'informer sur leur devenir environnemental.

L'orientation privilégiée, je rejoins France Nature Environnement, l'orientation privilégiée de la filière bois et ses 12 experts, et aucun expert pour les risques et impacts alors qu'il existe des organismes existants. Il existe le réseau environnement santé, l'Institut écocitoyen, l'OHM-BMP, l'AMARIS, Atmosud, pour donner l'état de l'atmosphère de Gardanne, /Meyreuil et expliquer les risques et dangers encourus par la fabrication d'hydrogène, réserve de kérosène, de naphtha diesel... Et pourquoi ces experts n'ont pas été sollicités ? Le manque de respect des autorités préfectorales, du décret 2006-672 et l'arrêté préfectoral 2020 230 sur les CSS, Commissions de suivi de site pour GazelEnergie, et pas que ! Aucune réunion pendant 3 ans alors qu'il est écrit au moins une fois par an, pour leur manque de d'informations et envoi de documents, pourquoi ? Le manque de respect des autorités préfectorales en nous cantonnant dans une commission cadre de vie qui est censée améliorer notre quotidien, mais bien au contraire, nous mettant devant le fait accompli avec un manque d'information volontaire sur la Centrale de Provence, avec rupture du contrat d'État avec GazelEnergie. Où est la transparence ? Où est l'amélioration du cadre de vie, de notre cadre de vie au quotidien ?

**Annie Augier :** Allez, je vous propose de passer à la 2<sup>e</sup> question s'il vous plaît ?

**Aline Frosini :** (*applaudissements*) le manque de respect de Monsieur le préfet envers les plaignants, leur disant de déménager si leur projet de pacte ne leur convenait pas. Le manque de respect des autorités préfectorales lors de la première concertation, leur déclarant je cite : « je pense que vous, que vous ne vous rendez pas compte. Mais enfin, depuis que ça ne tourne plus le charbon, les études d'Air PACA, ça n'a plus rien à voir ». Je n'ai pas fini. Les propos tenus par le responsable, par la représentante de GazelEnergie, nous apprenons que... « nous sommes conscients de l'environnement qui entoure la Centrale, nous avons réalisé des études faune flore sur l'intégralité de la Centrale ». Contrairement à ce que vous avez pu dire, question dans le public : « mais où sont-elles ? ». Elles sont, elles sont dans les mains du préfet. Elles sont dans les mains du préfet ? ! On a bien noté, encore une fois, la rétention d'information. Pourquoi ? Que disent ces études ? Et sur les riverains ? A-t-on fait des études ? On apprend aussi que les salariés licenciés du charbon n'étaient pas si en désarroi qu'on l'imaginait, puisqu'un accord tripartite a été signé entre GazelEnergie et la CGT, elles seront reprises par Hynovera, ils seront repris par Hynovera et continuent actuellement à être payés par l'État.

Le manque d'information volontaire et la rupture de l'accord entre l'État, EDF, et GazelEnergie, avec ou sans pénalités ? Et vous voulez qu'on fasse confiance aux autorités préfectorales ? Car même si nos deux maires se rétractent sur ce projet, ce sera le préfet qui signera l'accord d'implantation entre GazelEnergie et Hynovera. C'est la représentante de GazelEnergie qui l'a affirmé l'autre jour. J'arrête là les raisons pour ne pas accepter ce projet, mais il y en a bien d'autres, comme la fiabilité de ce projet pour les carburants renouvelables, le peu d'emplois pour

les financements investis, le potentiel, les potentiels conflits d'intérêts. Mais mes collègues sauront mieux parler, sauront mieux parler que moi.

**Annie Augier :** Merci, merci. Le 4e cahier d'acteur a été produit par France Nature Environnement 13, qui a été donc publié chronologiquement en 4e position, qui dans son argumentation, évoque notamment l'emplacement potentiellement choisi dans un milieu urbanisé.

Je vais donc proposer aux représentants de France Nature Environnement 13, s'ils sont dans la salle, y en a-t-il un dans la salle ? Monsieur, ici au 2e rang ? de répondre aux 2 questions qui vous sont également adressées, Monsieur. À la fois, quel est votre avis sur cette concertation et à la fois, dans l'hypothèse où ce, où le projet Hynovera se poursuivrait, quelle suite allez-vous donner à cette concertation ?

**Claude Calvet :** Ah ben, écoutez... Monsieur Calvet, France Nature Environnement 13. Je vais vous répondre, mais je vais vous faire un petit peu de lecture comme Madame Gazel s'il vous plaît. Pas très longtemps, hein ? Voilà donc. (*ici, en répondant à des propos inaudibles hors micro : « mais je peux monter sur vos épaules si vous voulez », échanges avec quelqu'un dans la salle en aparté*) allez y soyez respectueux des hommes, hein, quand même. Je suis... s'il vous plaît, ce n'est pas moi. Allez-y donc, respectez moi Madame.

Voilà donc, un peu de lecture. Et puis je repasserai à vous directement vos questions.

Le projet Hynovera est appuyé sur un réseau électrique déficitaire et éloigné des ressources en biomasse locale suffisantes et inséré en espace urbanisé, au mépris des craintes et espoirs des habitants, et tout en stigmatisant, pour un espace central unique de la métropole qui va devenir un complexe chimique. France Nature Environnement 13 s'oppose à l'implantation à Meyreuil de ce projet Hynovera qui va à l'encontre de ces valeurs. Le Pacte de territoire à l'origine de ce projet a été imposé à la population après une parodie de concertation, qui a été déloyale, dissymétrique par les moyens octroyés et tronqué par des discussions parallèles indiscutables et spécifiques avec certains corps, certains collèges des commissions.

France Nature Environnement 13 ne s'oppose pas à la recherche et au développement de carburants de substitution nécessaires à la transition énergétique et, de toute façon, a minima, aux missions régaliennes de l'État. On ne s'installe pas impunément, on n'installe pas impunément un complexe chimique Seveso en milieu urbain. Les municipalités qui construisent à tout va et les autorités doivent en assumer totalement la responsabilité.

(*Applaudissements*). Justifier la pérennité de l'industrie lourde uniquement par son antériorité peut tout autant permettre de remonter jusqu'à sa vocation première agricole. Ce site à la croisée des réseaux et l'opportunité exceptionnelle d'imaginer un projet d'urbanisme en appliquant le concept de mobilité raisonnée, des proximités d'emplois, logement, culture et éducation. Accaparer 87 hectares au barycentre de la métropole pour 60 emplois directs, pour 163 000 000 de subventions et un investissement global de 460 000 000 d'euros est un échec politico-administratif (*bravos, applaudissements*). Hynovera, embryon d'un complexe chimique urbain classé Seveso, stigmatisera ce territoire, pour lequel aucune étude de danger particulière et encore moins globale n'est à ce jour effectuée. Ce projet s'appuiera sur un réseau électrique déficitaire et sur une production de la centrale électrique biomasse libérée de ses obligations contractuelles de sécurisation de ce même réseau pour lequel elle a été construite.

Je vais faire..., je vais faire court et je vous réponds. Donc le gisement de bois local, de bois-énergie est déjà insuffisant pour la consommation industrielle et privée. Les subventions d'amorçage pour aller exploiter le bois difficilement mobilisable ne fera que favoriser les coupes rases, la monoculture d'arbres dopés qui n'ont plus rien à voir avec la forêt. La dégradation des sols, les atteintes à la biodiversité, la dégradation du ruissellement, de la régulation de la ressource des eaux et de la qualité des eaux, l'industrialisation, l'industrialisation de la forêt. Et bien sûr en cause, et là et bien sûr, tout cela est un aspirateur à bois d'importation. Il n'y a qu'à voir, référence 21 octobre, incendie de 44 000 tonnes de bois appartenant à GazelEnergie, sur le port de Fos. Le staff de Hynovera, organisateur de cette CNDP... Alors, là, je commence à répondre à la première question, hein ? Le staff Hynovera, organisateur de cette CNDP, nous a fait présenter par ses colocataires un épouvantail d'installations complémentaires à base de projets non-écrits, mais décrits comme un conte de fées, pour relativiser ses actes, ses impacts, ses inconvénients pour la population et l'environnement. La réalité est tout autre. J'ai, on m'a envoyé très gentiment le document, de l'étude luxueuse d'un projet du personnel pour l'avenir industriel de la Centrale, qui a été financé par les pouvoirs publics et qui présente à peu près tout ce qui peut, tout, tout ce que l'on peut imaginer de faire avec la biomasse et surtout avec des déchets solides de récupération et pas si solides si possible. La récupération de CO<sub>2</sub>, on..., donc on peut y trouver de la récupération de CO<sub>2</sub> et de la séquestration en Camargue

ou en fond sous-marin, c'est je pense un peu abandonné par les promoteurs puisque ça allait plutôt avec le groupe 5 au charbon. En fait, de toute manière, ça consomme 50 % de la production d'une centrale, donc c'est vraiment pas au point et ce n'est qu'expérimental.

Ils proposent aussi de la gazéification de biomasse ou de combustibles solides de récupération, c'est à peu près ce que fera Hynovera avec la biomasse. Ils proposent une unité de tri de déchets : alors là on ne sait pas où ça s'arrête en général, ça peut devenir avec des déchets organiques, surtout que dans ce document, on propose aussi éventuellement une unité de méthanisation, ce qui ne se fait que sur des déchets fermentescibles. Voilà pour terminer, donc une unité de cogénération à partir de combustibles solides de récupération. Et alors là, la cogénération, ça a été dit très pudiquement mais en fait c'est un incinérateur (*huées*) qui produit de l'électricité et qui produit de la vapeur. La vapeur, ils veulent la fourguer à du chauffage, mais jusqu'à maintenant personne n'a voulu utiliser la vapeur d'eau du groupe 4 biomasse, parce que un chauffage ou un industriel qui utiliserait, comme Alteo, de la vapeur, ne peut pas utiliser une énergie qui est, qui est chaotique et qui donc, c'est le cas, ce serait d'ailleurs... Les gens ne seraient pas chauffés depuis 2 ans. Voilà. Donc c'est un incinérateur déguisé et là les élus, les élus se sont prononcés il n'y a pas longtemps, ils sont contre les déchets ménagers, c'est clair et net. Voilà, mais (*applaudissements*), mais n'oubliez pas que les combustibles solides de récupération, il y a du bois de récupération avec peinture, vernis, colle, et il y a aussi des plastiques. Un des projets des colocataires de Hynovera proposait effectivement aussi ces déchets de bois avec peinture, colle et traitements, en disant qu'ils allaient être nettoyés avant d'être utilisés, c'est à dire on va, qu'est-ce qu'on va faire, on va les passer ?...

**Annie Augier :** On avance sur vos 2 réponses, Monsieur, s'il vous plaît ?

**Claude Calvet :** Ben écoutez, je vais vous donner mes réponses, ça a été gentil d'attendre et nous donner autant de temps que... Madame. Euh.

**Annie Augier :** Quelles conclusions tirez-vous de cette concertation ?

**Claude Calvet :** Et Ben alors

**Annie Augier :** quel avis, quel est votre avis sur cette concertation et dans l'hypothèse où le projet Hynovera se poursuivrait, quelle suite souhaiteriez-vous voir donner à cette concertation ?

**Claude Calvet :** Alors je vous dirais que c'était de la mise en scène grandiose pour extorquer un consentement. Voilà.

**Annie Augier :** Et la 2e question ?

**Claude Calvet :** Et j'ajouterais qu'on n'a pas répondu aux questions qui fâchent. Par exemple, l'étude de danger. La 2e question alors, là je vous répondrais par une question, et vous, quelle serait votre attitude si la localisation de ce projet était considérée comme non-acceptable ?

**Annie Augier :** Merci Monsieur. Le 5e cahier d'acteur est porté, a été rédigé par Bouc-Bel-Air Environnement, qui avance ses arguments de l'exaspération des riverains, le risque d'un incident, l'effondrement de la valeur du patrimoine immobilier. Ce sont notamment les arguments qui sont présentés. Les 2 mêmes questions sont adressées aux représentants de Bouc-Bel-Air Environnement, y en a-t-il un dans la salle ? Qu'on apporte ici un micro à Monsieur, s'il vous plaît.

**Jean-Claude Monet :** Allô, ça marche ?

**Annie Augier :** Ça marche très bien.

**Jean-Claude Monet :** Oui je, moi, j'ai commencé à poser une question,

**Annie Augier :** redonnez votre nom ?

**Jean-Claude Monet :** Jean-Claude Monet, à l'appareil. Oui, moi je commençais à me poser une question : dans quel bureau climatisé et insonorisé une telle idée, extraordinairement favorable aux industriels, a-t-elle pu germer, comment on a pu imaginer un truc pareil ? Ça, c'est... Voilà donc ça, c'était le, c'est le point, le point principal. Le 2e point, en ce qui concerne la sécurité, qui est le point, je crois, qui préoccupe le plus nos compatriotes, le maître

d'œuvre, la DREAL etc., se sont habillés avec les réglementations. Les réglementations, les réglementations, réglementations... Or, il est écrit et acté que 70 % des accidents sur l'hydrogène, et je pourrai vous donner les sources, sont liées à des erreurs humaines. Or les erreurs humaines, ce n'est pas la réglementation, c'est l'exploitation. Voilà donc le fait de dire on est..., on se cache derrière la réglementation. C'est un faux, c'est un faux argument. Autre, autre point très important, parce que j'en ai beaucoup d'autres, on aurait pu écrire Les Misérables...

**Annie Augier :** alors je vais vous demander quand même d'être assez succinct, Monsieur, puisque votre cahier d'acteur porte déjà l'ensemble de vos arguments. Là, on est bien dans le bilan que vous tirez, à la fois sur la concertation dans sa globalité...

**Jean-Claude Monet :** Non, non, sur le, sur le, la raison du refus. Bon, alors après, on a un autre sujet qui est l'absence de l'humain dans la démarche initiale. Je dis pas que c'est..., c'est arrivé après, mais dans la démarche initiale, à savoir que sur le site de consultation de Hynovera, il y a des grands absents, il y a le mot riverain, le mot nuisance, le mot danger et le mot pollution. Ils n'y sont pas cités une seule fois. Alors, le philosophe a écrit : « ce qui n'est pas nommé n'existe pas ! » Voilà, alors le bon. Simplifiez une équation complexe, on escamote le paramètre humain au bénéfice des arguments techniques et financiers. Est-ce que tout ça est bien raisonnable ?

**Annie Augier :** Allez, je vous propose de répondre à la première question, s'il vous plaît ?

**Jean-Claude Monet :** La première question, c'est évident, c'est non, non, non...

**Annie Augier :** on parle de la concertation, Monsieur, on ne parle pas du projet, c'est votre avis sur la concertation qui nous intéresse.

**Jean-Claude Monet :** La concertation était intéressante et comme le dit Madame Frosini, ça nous a conforté dans notre refus de ce projet, hein.

**Annie Augier :** Alors la 2e question, dans l'hypothèse où le projet Hynovera se poursuivrait, quelle suite souhaiteriez-vous voir donner à cette concertation ?

**Jean-Claude Monet :** Si c'est, si c'est comme la première, c'est pas la peine !

**Annie Augier :** merci Monsieur.

Le 6e cahier d'acteur a été rédigé par Corsica Ferries- Sardinia Ferries. (*Huées*) Le, l'avis favorable est porté par cet opérateur économique sur les arguments de l'importance de la production de biocarburants, a fortiori en Région Sud et pour, in fine, contribuer à l'amélioration environnementale du transport maritime de passagers et de marchandises. Y a-t-il dans la salle, un représentant de Corsica Ferries Sardinia ferries ? Non ? Très bien.

Le 7e cahier d'acteur a été écrit, rédigé, porté, par l'aéroport Marseille-Provence qui s'engage dans une neutralité carbone sur son périmètre, porte un avis favorable au projet : Hynovera pourrait permettre la réduction de d'émissions de CO<sub>2</sub> par une solution prête à l'emploi et locale, par une biomasse certifiée, la production d'hydrogène renouvelable. Y a-t-il dans la salle, un représentant de l'aéroport Marseille Provence ? Visiblement pas. (*Huées*)

Le 8e cahier d'acteur a été porté par le Grand Port Maritime de Marseille, qui est engagé dans la transition énergétique en souhaitant atteindre l'excellence environnementale. Hynovera, (*huées*). Je vous en prie... (*huées*). Hynovera est, pour cet acteur, un projet participant à la décarbonation du transport maritime. Y a-t-il dans la salle en représentant du grand port maritime de Marseille ? (*huées*) Il ne semblerait pas.

Le 9e cahier d'acteur, qui est arrivé très tardivement, c'est à dire aujourd'hui me semble-t-il, ou en tous les cas dans les heures qui ont précédé cette réunion. Ce cahier d'acteur, 9e cahier d'acteur en ligne, est porté par le collectif climat du Pays d'Aix, antenne de l'association Alternatiba. Le principe est de, là aussi, proposer à son représentant s'il est là ce soir, les 2 questions qui s'imposent. Monsieur, on va vous donner un micro.

(*Dans la salle, hors micro, on entend : tous ceux qui sont contre, ils sont là hein !!*)

Je vais vous demander de vous présenter et de répondre aux 2 questions qui vous sont adressées, quel est votre avis sur cette concertation et dans l'hypothèse où le projet Hynovera se poursuivrait, quelle suite souhaiteriez-vous voir donner à cette concertation ? Allez-y, on vous écoute.

**Jean-Luc Debard** : Bonsoir à tout le monde. Moi, c'est Jean-Luc Debard, donc je suis président du collectif climat du Pays d'Aix Alternatiba, et aussi membre du Conseil d'administration de la convergence écologique du pays de Gardanne qui a rédigé aussi ensemble ce cahier d'acteurs. Alors sur, moi, je vais peut-être le faire à l'envers par rapport aux autres, euh, et euh... Ce qu'on peut dire, c'est que cette concertation, ben en fait les moyens attribués aux divers acteurs ou même à la population est complètement déséquilibré. Euh, voilà donc, que ce soit en argent ou en moyens financiers, en moyens techniques, etc. Et c'est pour ça que j'ai travaillé une partie de la nuit avec d'autres pour écrire ça. Alors déjà là, ça pose un problème pour le reste de, du coup de la démocratie dans ce pays, et il va falloir effectivement avancer un peu plus sur l'équilibre, et pour que la population puisse s'exprimer. Quand je dis ça (*applaudissements*), quand je dis ça, c'est parce qu'aujourd'hui on est quand même dans une situation grave, que tout le monde peut ressentir ou a ressenti. Des inondations, des catastrophes, des tornades, etc... Et un jour ou l'autre, on va être tous impactés. Y a même une élue de Gardanne qui a été emportée par la crue du Var.

Donc si on veut effectivement heu, aller dans une situation où on puisse tous réfléchir ensemble pour que les situations s'améliorent, il va falloir améliorer les concertations. Alors néanmoins (*applaudissements*), c'est vrai que, c'est vrai que là, la concertation elle est un peu meilleure que celle sur la biomasse, parce que alors là ça a été catastrophique, quoi ! Vraiment. On avait 3 000 pages à regarder, on n'avait même pas sur internet etc. Alors, il y a un peu de progrès, mais heu, là, il y a eu des... effectivement, beaucoup de problèmes sur les histoires de salles. On a eu aussi, comme ça a été signalé, un problème d'efficacité. On a fait déplacer 12 experts sur le bois et on a été dans l'incapacité de profiter de leur expérience et de leur savoir. Et effectivement sur la sécurité, euh, on n'a pas eu grand-chose.

Et je voudrais quand même signaler que là on a eu tout à l'heure, dans la présentation de la société HY2GEN -j'ai fait des progrès en anglais ! -, le fait que, on nous a dit là tout à l'heure, et c'est nouveau parce que ça avait pas été dit avant que le bilan carbone, mais en fait il a pas été comptabilisé sur l'usage à la fin dans l'utilisation. Donc, là on se retrouve avec une situation où on nous dit « on a économisé 93 %, on va avoir économisé 93 % de gaz à effet de serre », mais en fait on va les garder, on va garder tout ce produit là et on ne va pas l'envoyer dans les avions ni dans les bateaux parce que c'est là, ça commence à être grave pour le climat. Donc, on aimerait avoir des explications aussi sur les 93 % d'économie, le détail. Ah, et ensuite on nous dit tout à l'heure-là, indépendamment de la croissance ou de la décroissance, de la quantité des avions, euh en fait, nous on continuera et ça pose pas de problème de faire du carburant bio pour les avions entre guillemets. En réalité, il y a une chose qui est que les gens, je pense aux joueurs du PSG, au lieu de dire qu'ils seraient allés à la planche à voile de Paris à Nantes, ils auraient pu dire, « mais en fait, on a pris un avion avec du carburant bio, fait par Hynovera et HY2GEN, donc y a pas de problème ».

**Annie Augier** : Allez Monsieur, on parle de la concertation, du bilan de la concertation.

**Jean-Luc Debard** : Oui, mais je suis bien dans le sujet aussi. Voilà donc, parce qu'en fait là, on a, on a un dévoilement de la position d'HY2GEN et au moins on peut faire une réponse. À savoir que, je prenais l'exemple des joueurs du PSG, mais c'est vrai dans toute la société, quand on fait des économies d'énergie, etc. eh bien en fait, y a toujours un effet rebond, c'est à dire qu'on dépense encore plus après.

**Annie Augier** : Allez, on répond à la question s'il vous plaît ?

**Jean-Luc Debard** : Donc cette question, elle est pas, elle n'est pas satisfaisante. Parce que, aujourd'hui cette concertation, il y a un problème, comme je l'ai dit tout à l'heure, très grave par rapport au climat. Et cette concertation, elle est uniquement sur Hynovera. Et en fait, Hynovera, c'est le bébé du pacte pour la transition soi-disant écologique du territoire de Gardanne-Meyreuil. Et là on n'a pas eu de concertation. Et la situation elle est grave parce que dans ce Pacte de transition, mais en fait, la plupart de ce qui écrit, c'est pour détruire le climat et à la marge on va nous mettre quelques pistes cyclables qui étaient déjà prévues par la métropole.  
(*Applaudissements*)

**Annie Augier** : Alors 2e question ?

**Jean-Luc Debard** : Alors, la 2e question ?

**Anny Augier :** dans l'hypothèse où le projet Hynovera se poursuivrait, quelle suite souhaiteriez-vous voir donner à cette concertation ?

**Jean-Luc Debard :** Ben la réponse, c'est ce que je viens de dire tout à l'heure, c'est qu'il faut remettre en cause le Pacte de transition et faire une concertation sur le Pacte transition. Parce qu'en fait euh, là, Hynovera, ça sort de la cuisse de ... Pas de Jupiter, mais de, du pacte, et voilà. Et sachant que oui, j'avais juste un truc à dire, c'est que, en fait, dans ce pacte, puis ce... Hynovera là, on se retrouve au et puis c'est nouveau, là, il y a eu les...

**Annie Augier :** S'il vous plaît, on fait une synthèse ?

**Jean-Luc Debard :** Oui. (*Protestations dans la salle, inaudible à l'enregistrement*) Non mais ça va aller, n'ayez crainte, on va y arriver. Donc en fait là, il y a eu une étude de... Qui est parue dans Science là, la revue scientifique Science, pardon, j'ai encore des efforts à faire en anglais. Et donc qui dit que la situation s'aggrave et c'est pour ça que je motivais la réponse à la 2e question. La situation s'aggrave, c'est qu'il y a 84 heu, 54 % de mortalité des arbres sur la dernière décennie. Alors, et à cause, à cause de la sécheresse, de l'aggravation, du climat et des scolytes. Et moi j'ai bien l'impression que Hynovera, ben, c'est les scolytes 2.0. Merci.

**Annie Augier :** merci. Alors il y a d'autres, il y a eu d'autres contributions, et notamment des projets dits alternatifs ont été présentés la semaine dernière, à la fois par le collectif STOP au projet de raffinerie Hynovera et un 2e porteur de projet intitulé Projet Association citoyens de Gardanne et Meyreuil. Y a-t-il des représentants de ces 2 collectifs dans la salle ? Alors Monsieur Le Mouel, je vais vous proposer de répondre exactement à ces 2 questions : « quel avis portez-vous sur cette concertation » et « dans l'hypothèse où le projet Hynovera, se poursuivrait, quelle suite souhaiteriez-vous voir donner à cette concertation » ?

**Luc Le Mouel :** Oui, Luc Le Mouel, je suis habitant de Gardanne, riverain de la Centrale et je coordonne les 2 collectifs. Effectivement, j'essaie de coordonner, ce n'est pas simple. Alors ce que je voudrais dire d'abord, c'est que le 29 septembre, lors de la première réunion, nous ne pensions pas que ce projet lancerait une vague ayant l'importance de ce que nous le connaissons aujourd'hui, notamment auprès des jeunes. 1 800 adhésions en 3 semaines, 12 000 signatures vraisemblablement ce soir, en 3 semaines, cette vague n'est pas près de s'arrêter. (*Applaudissements*) Sur la forme de la concertation cette population nouvelle, qui découvrait le projet, a très mal vécu les 3 réunions à Meyreuil. Celle sur la fausse réunion sur le bois et les forêts où ils ont quitté la salle. Et lors des 2 autres, ils ont eu l'impression qu'on les rejetait pour la première, où, lorsqu'ils ont pu entrer dans une salle, débarrasser des chaises pour se retrouver parkés comme des bœufs, pendant 4 heures debout pour la seconde. Quel manque de respect des citoyens pour une concertation publique en 2022 ! (*Applaudissements*) Sur le fond, ce manque de respect a perduré pendant toute cette concertation. Les citoyens se sont rendu compte, tout au long des débats, que tout était ficelé d'avance : le pacte, le PLUI, le projet hydrogène, le projet de loi, les accords État-GazelEnergie-CGT..., ils sont en colère. Ils en veulent particulièrement aux maires d'avoir signé le pacte (*Huées*) :

- Aux maires, d'avoir signé le pacte avec l'accord du conseil municipal sans les avoir consultés.
- À la métropole pour la mise en place d'un PLUI qui accentue l'industrialisation du territoire sans les avoir consultés. Ils nous ont dit à la tribune, le 9 novembre, vous vous en rappelez, qu'ils ne voulaient plus, (*applaudissements*) qu'ils ne voulaient plus être considérés comme une sous-population, comme des citoyens de seconde zone. (*Applaudissements*) Ils ont découvert que la métropole avait un projet hydrogène initié par le maire de Meyreuil, qui sera appliqué par des créations d'usines à Fos, à La Mède et à Gardanne (*Huées*). Deux centres à Gardanne, tant qu'à faire, Gardanne étant habitué, les autres n'en n'auront qu'un, nous on en aura deux, sans qu'ils aient été consultés non plus.
- À la Région qui a décidé de faire de Gardanne-Meyreuil la capitale régionale du bois dans le seul département très peu forestier, et sans aucune consultation.
- À GazelEnergie dont la représentante laissera un triste souvenir dans leur mémoire, avec une attitude qu'ils ont trouvée désinvolte et de mépris à leur égard (*huées, applaudissements*). Mais elle a eu le courage d'annoncer, grâce à la question perfide de Monsieur Noack, que GazelEnergie avait dénoncé l'accord avec l'État pour la vente de l'électricité sur le réseau RTE, et qu'elle vendrait au plus offrant. Le préfet ne nous en avait pas informés lors de la dernière commission cadre de vie, alors que nous avons posé la question sur la non tenue des commissions de suivi de sites, comme l'a dit tout à l'heure Aline Frosini. Elle a rappelé également qu'il n'y avait pas de salarié mis au



chômage après les accords entre l'Etat-GazelEnergie–CGT, contrairement à ce qui avait été annoncé par ces derniers.

- Aux salariés, ils ont tendu la main, mais cette main était rejetée avec condescendance.

- Au maître d'ouvrage qui a détourné les questions pertinentes sur les problèmes majeurs du bois, de l'eau, de l'électricité, des impacts pour la sécurité, de la dangerosité du projet, du business plan qui ne tient pas la route. Ces non-réponses ont été faites, je dois le dire, avec beaucoup de courtoisie.

Ils ont partagé un projet alternatif citoyen et regrettent que l'État n'ait pas tenu ses engagements pour que ce projet soit rémunéré dans les mêmes conditions que ceux présentés par les salariés. Ils considèrent que cela est anormal. Ce rejet de la société civile de ce territoire Gardanne-Meyreuil par l'État, les élus, les patrons, certaines organisations, les confortent dans l'attitude qu'ils ont. Ils se considèrent comme des gilets verts qui n'acceptent plus d'être maltraités, qui veulent un territoire moins pollué, moins industrialisé, plus beau, plus vivable, moins dangereux et plus en respect avec l'avenir de la planète. *(Applaudissements)*

**Annie Augier :** Allez, on passe aux réponses aux 2 questions, Monsieur Le Mouel, s'il vous plaît ?

**Luc Le Mouel :** Oui, ce sentiment que finalement, tout était ficelé et qu'on les a pris pour ce qu'ils ne sont pas, va constituer le moteur des luttes à venir.

Et je vais répondre à votre 2e question. Vous souhaitez, Messieurs les garants, savoir ce que sera l'avenir de notre action face à ce projet néfaste ? D'abord rappeler à HY2GEN que ce projet Hynovera, on n'en veut pas ici à Gardanne-Meyreuil, en milieu fortement urbanisé *(Bravos, applaudissements)*. Ce projet, avec à sa tête un Marseillais sera une belle publicité pour la plus vieille ville de France, ailleurs en Europe, au Canada, en Amérique du Sud ou en Afrique, mais pas ici *(bravos, applaudissements)*. Ce projet, s'il n'est pas abandonné, va ouvrir la porte à d'autres projets industriels tout aussi néfastes. Soyez certains que la lutte reprendra de plus belle et sera élargie parce que l'effet domino dénoncé à Lubrizol par les sénateurs deviendra une réalité. Si par malheur, la CNDP, les maires, le maître d'œuvre n'en tenaient pas compte, nous nous demanderions où va notre démocratie ?! *(Bravos, applaudissements)*. Si les conseils municipaux manquent de courage, ce projet, s'il est maintenu, devra ouvrir la porte à une consultation de la population des deux communes. Nous avons été extrêmement responsables jusqu'à en évitant de tracter et d'intervenir devant les lycées et les collèges. Si nous l'avions fait, je ne suis pas certain que nous pourrions être là ce soir sur un tel sujet. Les Greta Thunberg sont nombreux, nombreuses à Gardanne et Meyreuil. C'est d'eux d'abord dont nous parlons, avec ce projet pour 2030.

**Annie Augier :** Allez, on, conclut Monsieur Le Mouel...

**Luc Le Mouel :** pour nous, les choses sont claires. Mesdames et Messieurs, Hynovera, on n'en veut pas ici *(bravos, applaudissements)*. De beaux jours de lutte nous attendent *(bravos, applaudissements)*. Dans tous les cas, merci.

**Annie Augier :** La semaine dernière, les projets complémentaires ont été présentés notamment par l'Association des Travailleurs de la Centrale de Gardanne, y a-t-il parmi nous ce soir, un certain nombre de représentants de l'association des travailleurs de la Centrale de Gardanne, s'il vous plaît ?

*(Une partie du public applaudit toujours M. Le Mouel).*

S'il vous plaît, y a-t-il des représentants de l'ATCG ce soir ? Je ne vois pas de doigt se lever. Non, alors j'en déduis que personne ne... si, pardon ?

*(Intervention depuis la salle sans micro : j'ai pas fini mon intervention de tout à l'heure !)*

**Annie Augier :** Heu, je, là, j'appelle un intervenant qui représenterait l'association des travailleurs ?

*(Intervention depuis la salle sans micro, inaudible. Des gens crient)*

**Annie Augier :** Alors, attendez son micro, on vous entend pas, Madame ?

**Danièle Guieu :** Voilà donc je vais compléter mon intervention, si vous permettez. Donc, j'ai dit que...

**Annie Augier :** Alors, vous vous représentez ?

**Danièle Guieu :** Mme Guieu, France Nature Environnement PACA, habitante de Meyreuil.

**Annie Augier :** Alors très très court, s'il vous plaît, parce que la soirée est loin d'être terminée.

**Danièle Guieu :** D'accord. Alors donc je répète, France Nature Environnement émet un avis défavorable au projet Hynovera. Notre avis aborde plusieurs points, la forêt, et là, je tiens beaucoup à répondre à Monsieur Dufau-Sansot qui affirme, qui a affirmé continuellement, continuellement, pardon, que la forêt s'accroît, signifiant que la ressource est abondante. C'est faux, tout espace laissé à l'abandon, la nature reprend ses droits, c'est la loi du vivant. Et pour le cas présent, l'accroissement de la forêt, Monsieur, c'est dû à la déprise agricole. Selon une étude du GREC, c'est le pendant du GIEC du GREC-sud, pendant du GIEC et des experts de l'INRAE que j'ai rencontrés tout récemment. Aujourd'hui, au niveau mondial, comme ça a été dit, le dépérissement de la forêt, il s'est multiplié par 5 en 125 ans, sur tous les continents, et de, et sur tous les...

**Annie Augier :** Je vous demande d'être très succincte,

**Danièle Guieu :** oui, oui...

**Annie Augier :** S'il vous plaît.

*(Huées, protestations dans la salle).*

**Danièle Guieu :** Au niveau national, la présence des arbres morts, pareil. Au niveau régional, on assiste à une défoliation de tous les arbres. Y a pas que... C'est vraiment aussi caractéristique de notre région, 48 % de déficit des feuilles, y compris la garrigue qui dépérit. Pas de répit pour la région. Et là, je vais, vous aussi vous expliquer que, enfin, vous préciser que les événements sont extrêmes. Ils sont de plus en plus fréquents et intenses. Et en Provence, la tendance s'aggrave, en particulier dans les Alpes, plus dans les Alpes que sur le littoral. Et c'est là que vous envisagez de récupérer la ressource bois : ce n'est pas acceptable Monsieur. Il y a des besoins énormes pour les autres industries régionales, papier, biomasse... Et pour la fabrication de carburants, vous avez besoin de bois certifié ? Seul 28 % du bois régional est certifié. On peut se poser la question quant à la provenance de votre bois et de l'impact carbone, ce n'est pas acceptable. *(Bravos, applaudissements)*. Le coût d'exploitation de débardage et le transport de petits bois, de la biomasse est bien supérieur à celui des grosses grumes. Dire qu'il n'y a pas d'intérêt à utiliser des grumes, c'est faux. La pression industrielle sur la forêt méditerranéenne que va faire endurer ce projet va altérer sa, sa capacité à résister aux changements climatiques et va accélérer son dépérissement. Même si on plante des millions d'arbres, la forêt, c'est sur du long terme. La forêt est en danger, même si elle s'étend. C'est un projet climaticide, comme je vous l'ai dit, il s'agit d'exploiter la forêt pour continuer à consommer du carburant. Pour l'eau, le projet n'est pas prioritaire dans un contexte de raréfaction comme on a pu le voir cet été et par rapport aux pressions des écosystèmes aquatiques. Même si vous dites que vous avez un contrat avec le Canal de Provence, la ressource en eau pose vraiment problème, il faudrait définir les priorités, choisir entre les voyages en avion et l'irrigation de nos cultures, soyons sérieux ! Sur les risques industriels, ce projet classé Seveso seuil bas s'implanterait en zone urbanisée comme ont dit mes collègues, à proximité immédiate des écoles - on n'a pas peur, hein ? -, des terrains de sport et des habitations. Alors...*(protestation dans la salle, inaudible à l'enregistrement)*,

**Annie Augier :** Allez, vous poursuivez Madame.

**Danièle Guieu :** alors l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, INERIS, INERIS écrit que l'hydrogène est très facilement inflammable, pouvant générer des risques d'explosion -c'est l'Institut national qui dit ça, hein, c'est pas, c'est pas une petite association -, et que l'oxygène est également un danger potentiel dont vous ne faites pas état dans votre étude. Votre projet met la population en danger alors que les mesures de prévention des risques industriels consistent justement à éloigner de ces zones les sites à risques. Il faut souligner aussi que ce n'est pas parce que la fabrication des carburants d'Hynovera est qualifiée de verte que leur combustion est sans effet sur les gaz à effet de serre, car on sait aussi que les avions génèrent des traînées qui accentuent le réchauffement climatique. Facteur aggravant, on en a parlé aussi, il est grave de laisser s'implanter une entreprise dont les actionnaires sont peu scrupuleux et impliqués dans, des, ce qu'on appelle des affaires. *(Huées, applaudissements)*. Ce projet, c'est du greenwashing, du greenwashing au détriment des forêts, de notre environnement, de notre santé, de la valeur de nos biens et pour les générations futures aussi. C'est cadeau face à la crise climatique. France Nature Environnement défendra toujours le triptyque sobriété dont je vous ai un peu entendu ce soir en parler, efficacité, déploiement des énergies renouvelables. Sur les carburants de 2e génération, France Nature Environnement considère que ce ne sont pas des carburants

sobres, étant donné que les usages prévus ne ne sont pas prioritaires, c'est l'aviation. France Nature Environnement émet un avis défavorable à ce projet Hynovera climaticide, merci.

**Annie Augier :** Alors on passe à la suite de notre réunion, Monsieur Yannick Mathieu. Monsieur Mathieu, vous êtes délégué interministériel à l'accompagnement des territoires en transition énergétique. La parole vous revient, pour nous contextualiser peut-être la mission qui vous a été confiée et faire le lien avec le territoire sur lequel nous sommes. *(Quelqu'un dans la salle cri « un micro pour monsieur »)*. Oui, oui, les micros sont, sont..., le pupitre est sonorisé.

**Yannick Mathieu :** On m'a dit de ne pas toucher au micro, donc je vais...

*(On n'entend rien !! Huées)*

**Annie Augier :** Mais il n'a pas encore parlé, donc laissez-le parler.

**Yannick Mathieu :** Donc là est-ce que vous m'entendez ? Voilà, merci. Bonsoir Mesdames, Bonsoir Messieurs. Donc je suis évidemment Yannick Mathieu, délégué interministériel à l'accompagnement des territoires en transition énergétique. Pour être clair et précis donc je m'occupe de 5 territoires en France, aujourd'hui, le territoire de Fessenheim où 2 tranches nucléaires ont été arrêtées et les 4 territoires charbon où les centrales charbon, pour deux d'entre elles, sont arrêtées, et pour deux d'entre elles, vont s'arrêter.

*(Dans la salle, sans micro : Vous habitez où ?)*

Alors j'habite, c'est une, ... Je prends la question. Elle est excellente parce qu'il faut toujours savoir de quel point de vue parle l'orateur, alors, contrairement à mon lieu de résidence professionnelle, qui est Paris actuellement. En fait, j'ai fait un tour de France et j'ai eu la chance de naître en Corrèze et j'ai vécu donc jusqu'à mon âge adulte sur ce territoire corrézien où j'avais la chance d'avoir un papa qui a été maire pendant 24 ans et qui m'a appris ce que j'appelle l'écoute et l'attention au territoire. Et je peux vous assurer que mon métier aujourd'hui, ça me sert énormément. Alors, j'habite à Paris hein, mais je suis Parisien, Lyonnais, Rochelais, voilà. Juste dire aussi, j'ai passé les 9 années précédentes, avant ma nomination, je suis en poste depuis mi-juin 2021, donc j'ai pris la succession de David Coste et auparavant j'ai passé 9 ans en DREAL Auvergne Rhône-Alpes, j'étais directeur adjoint en charge des risques technologiques, donc tout ce qui est site Seveso ICPE, etc., et en charge également de l'eau au sens du bassin Rhône-Méditerranée. Je suis là ce soir, pourquoi ? Je suis là ce soir parce qu'effectivement, les quatre centrales charbon, cela a été dit, ont été fermés par décision du président de la République avec l'idée derrière qu'il fallait, en tirant les enseignements de la fermeture des deux tranches nucléaires de Fessenheim, qu'il fallait bien sûr accompagner les territoires après cette fermeture.

Euh, ces fermetures sont des épreuves pour les territoires, avec bien évidemment des points positifs et des points extrêmement négatifs. J'ai l'habitude de dire les choses, donc dans les points positifs, on sait, enfin certains d'entre vous dans cette salle le savent, et notamment les personnes qui s'intéressent de très près à l'environnement, qu'effectivement les centrales charbon participent, on va dire, au système énergétique, faiblement en fin de chaîne, mais participent quand même et notamment participent à la gestion du pic de besoin d'énergie, donc notamment lors des hivers électriques. Mais les centrales charbon, le parallèle, c'est qu'elles sont très émettrices, alors effectivement très émettrices de gaz à effet de serre.

Bon, je relativise quand même cette émission-là, même si elle est réelle et bien sûr puisque comme elles sont faiblement utilisées, la quantité d'émissions de gaz à effet de serre qu'elles émettent sont bien sûr non comparables à ce qu'émet le secteur du logement ou le secteur des déplacements, mais elles émettent des gaz à effet de serre et les centrales charbon émettent bien sûr des pollutions.

Elles sont les principales et émettrices de pollution, donc de particules fines, de SOX et de NOX. Donc effectivement, les centrales charbon sont des outils industriels qui justifient leur classement et elles sont surveillées, très surveillées, et doivent respecter des réglementations qui sont européennes et donc françaises. Alors, je suis là ce soir parce qu'effectivement, ce territoire est en train de faire, on va dire une résilience industrielle, c'est-à-dire de se transformer de fait. Alors un Pacte de territoire pour la transition, donc écologique et industrielle, a été donc approuvé le 22 décembre 2022 *(Note : M. Mathieu voulait dire 2020)*. Oui, je précise, je suis assez à l'aise avec les autres pactes de territoire. Sur les 4 territoires sur lesquels j'interviens, en collaboration bien sûr avec les équipes de l'Etat locales à chaque fois, je suis assez à l'aise parce que le pacte de territoire signé, c'est ce que j'appelle un projet de transformation du territoire. Et ce qui va se faire sur le territoire n'est pas inscrit nulle

part. Dans le Pacte de territoire lui-même il se fera bien d'autres choses, bien plus de choses effectivement, dans la dynamique de résilience dont j'ai parlé.

Donc, pour compléter sur à peu près tous les territoires, il y a grosso modo 3 périmètres emboîtés sur lesquels effectivement il y a un travail qui doit être fait, en premier lieu par les collectivités territoriales concernées, bien sûr, les maires concernés, les communes concernées également, les métropoles concernées et bien sûr le Conseil, les conseils régionaux hein, puisque je parle de tous les territoires, sont embarqués dans la réflexion. Il y a vraiment 3 périmètres à chaque fois, il y a le périmètre du site industriel lui-même, qui appartient en l'occurrence ici à GazelEnergie, et sur deux autres territoires dont je m'occupe, à EDF. Ensuite, il y a les périmètres autour des communes, des lieux de vie, d'habitat, donc de ces territoires, et au-delà de ce périmètre immédiat, il y a effectivement un territoire plus vaste dans lequel on va jusqu'à l'ensemble de la métropole, en l'occurrence donc avec Aix-Marseille-Provence, donc il faut toujours avoir en tête, le travail sur ce territoire nécessite d'intervenir sur ces trois périmètres (*Protestations dans la salle*). Les..., non, mais bien évidemment, bien évidemment les citoyens, les habitants, les salariés, tout le monde.

Alors ce que je peux vous dire aussi en venant là... D'abord, je suis là, mais en fait je suis depuis le 19 septembre l'ensemble des débats, des échanges, de ce que vous faites, à l'ensemble - ou une grande partie - de ce que vous faites, à travers les verbatims qui sont repris bien sûr sur le site, donc sur le site internet. Je suis donc, je suis ça de très très près, donc je ne viens pas ce soir en tombant par hasard.

Voilà, c'est vraiment tout à fait volontaire. Et j'ai écouté très attentivement la synthèse qui a été faite par un certain nombre d'entre vous, et je suis, mon rôle, c'est aussi non seulement d'écouter, comme je l'ai dit, de comprendre effectivement tout l'argumentaire et bien sûr, de relayer et de faire remonter au niveau national vos paroles et vos propos dans une posture qui est bien sûr une posture de délégué interministériel, et qui est bien sûr différente du rôle, naturellement, des garants. Alors, pour revenir à la concertation actuelle, moi je le dis, je l'assume complètement, je crois fondamentalement à ce type d'exercice, très clairement. Je crois à des exercices où les projets, le plus en amont possible, sont présentés à tous les citoyens d'un territoire et sont chahutés, controversés par les citoyens du territoire et j'allais dire, soyons fous, soient améliorés par les citoyens du territoire et possiblement soient bien sûr, bloqués par les citoyens du territoire là. (*Bravos, applaudissements*). La concertation, la concertation, je crois que ça a été dit, rappelé par les garants en ouverture, mais ça a été redit, j'ai entendu une personne dans la salle, c'est vraiment un marqueur effectivement de fonctionnement démocratique d'un État comme le nôtre. Et il a un réel intérêt. Je crois qu'ici, dans cette salle, de par l'assistance et puis aussi des nombreuses réunions précédentes, même si effectivement les conditions parfois été compliquées. En tout cas, voilà, ça c'est quelque chose qui est pour moi très important et qui participe en fait à ce renouveau du territoire. Maintenant, je terminerai sur : aujourd'hui, ne faut pas se tromper, on est sur un projet très ciblé sur 6 hectares et demi, qui est Hynovera, et qui est au cœur du premier périmètre, ce que je qualifierais de périmètre industriel. Alors, sur ce périmètre en fait, ce qui se joue en fait, c'est effectivement quel type de site industriel va prendre le relais de ce site industriel ? Oui, j'ai bien entendu (*Huées, protestations dans la salle*). Ce message, je l'ai bien entendu, hein, pour une grande partie d'entre vous, c'est : « aucun ». Après, d'autres citoyens des 2 communes se sont aussi exprimés et ont effectivement porté des projets alternatifs où eux souhaitent quand même qu'il y ait un avenir industriel. Donc aussi...

(*Dans la salle : et alors !?*)

Alors ? Alors, bien entendu, bien entendu, je pense qu'il est très difficile, en tout cas, c'est mon éthique, je sais d'où je viens et je sais le temps et la transpiration que j'ai porté à beaucoup, beaucoup de projets...

(*Huées, protestations dans la salle, on entend : « allez, pur ou contre ! ? »*)

de projets industriels et des risques associés, c'est à dire que dans cette salle, il a beaucoup été mentionné par un certain nombre de vos représentants, de la problématique des risques. C'est quelque chose que j'ai toujours, d'une part, écouté avec attention, mais ça à la limite..., mais surtout écouté en tant que professionnel du sujet, dans mes anciennes fonctions.

Donc, sur la problématique du risque industriel, on a effectivement une Histoire en France qui nous a pris assez tôt puisque c'est l'explosion de la Poudrerie Royale qui nous a fait vraiment démarrer sur ce sujet-là, qui remonte quand même à un certain temps. On a eu un accident, effectivement avec AZF, qui a derrière développé la loi qui a mis en place tout ce qui est la problématique des PPRT. Et dans un, alors assez paradoxalement, vous avez dans un passé très récent, vous avez en tête effectivement l'accident de Lubrizol. Mais moi j'ai plutôt en tête l'accident sur le port de Beyrouth, parce que ce sujet du risque industriel, il est vraiment, il est vraiment au cœur de la

préoccupation de l'État. Et il est au cœur de la préoccupation bien entendu de l'ensemble de ses services. Alors...  
*(Huées, protestations dans la salle, des gens lancent des invectives).*

Oui, alors moi, si vous voulez, j'ai eu à gérer, j'ai eu à gérer 3 sites industriels précédemment dans la vallée de la chimie, donc au sud de Lyon. Il y avait effectivement toute une partie urbanisée très importante et avec en face des sites effectivement Seveso seuil haut sur lesquels effectivement on arrivait à faire cohabiter les 2 et on était sur un site où le risque sortait du périmètre d'industriels. Alors que là on est sur un projet, de par la loi, comme ça a été rappelé, hein,

*(Huées, protestations dans la salle)* La loi, effectivement, aujourd'hui, interdit des projets où les risques sortent du périmètre...

*(Huées, protestations dans la salle).* Alors, alors après, après sur le, je suis, alors sur le *(Huées, protestations dans la salle)*, sur le site industriel ? Sur le site industriel, je pense qu'il y a effectivement, j'ai bien..., j'ai parfaitement entendu une expression majoritaire de la salle qui ne souhaite pas de ce site industriel à cet endroit-là, de par l'activité urbaine autour. Ah j'ai bien entendu, je l'ai bien entendu, je ferai remonter effectivement cette expression naturellement. Et du coup, je pense tout de même, je pense tout de même, et je vais dire la chose suivante, c'est que nos sociétés, de fait, ont besoin de sites industriels. Je vais pas dire l'inverse, ont besoin de sites industriels. Voilà. Donc nos sociétés ont besoin de sites industriels. Et à l'avenir, comme il y a le..., l'idée, c'est d'avoir effectivement, de faire revenir un certain nombre d'industries en France sans anthropiser, c'est à dire sans utiliser des sites qui sont actuellement naturels et utiles par ailleurs, on est bien sûr obligé d'utiliser les sites existants. Alors pour conclure, pour conclure...*(Huées, protestations dans la salle).* Alors pour conclure, euh, à aucun moment, à aucun moment dans les projets de territoires dont je m'occupe, à aucun moment il n'y a eu de raccourci par rapport à la réglementation européenne repris dans le droit français sur la réglementation, qu'on appelle la réglementation ICPE, installation classée pour la protection d'environnement. Je suis aujourd'hui à suivre à peu près une douzaine de sites et à aucun moment il n'y a de passe-droits et donc il n'y en a pas eu et il n'y en aura pas. Maintenant, aujourd'hui, dans l'ensemble des projets qui ont été présentés dans une des 3 commissions, la commission industrie, il y a eu à peu près une douzaine de projets présentés, et avec le travail remarquable donc, que fait le sous-préfet Bruno Cassette présent avec nous ce soir, un certain nombre de ces projets n'ont pas n'ont pas pu franchir..., il y a plusieurs barrières qui se présentent à ces projets là...

**Annie Augier :** On va vous donner la parole dans 2 minutes...

**Yannick Mathieu :** Certains de ces projets n'ont pas pu franchir la barre de l'intention, on va dire, d'accord ? Et pour l'instant, on a deux projets qui ont franchi la barre de l'intention. Il y a effectivement, le projet Hynovera, objet de la concertation de soir enfin, c'est ce mois-ci, et le projet qui vous a été présenté par effectivement l'Association des Travailleurs de la Centrale de Gardanne, qui est le projet Biogaz Gardanne. *(Huées, protestations dans la salle).* Voilà.

Donc pour terminer, as de passe-droit, les projets industriels devront être dans le strict respect de la réglementation et dans le strict respect des périmètres de maîtrise des risques. Je vous remercie.

**Annie Augier :** alors on va prendre pendant une dizaine de minutes, on va prendre quelques questions. Je crois qu'il y a une demande de prise de parole ici, voilà. Et puis ensuite, devant. Est-ce que vous pouvez me donner votre nom, s'il vous plaît ?

**Françoise Botella :** Françoise Botella, Biver. Alors Monsieur, vous venez nous vendre votre projet Hynovera etc. Mais nous, c'est notre quotidien, c'est l'avenir de nos enfants. Comment pouvez-vous, hein ? À ce titre-là, où on nomme des générations futures, venir nous vendre de la pollution ?! De la pollution ! Voilà, Ah au titre de délégué interministériel à l'accompagnement ! Et je ne remercie pas...

**Annie Augier :** bien proche de vous

**Françoise Botella :** et je ne remercie pas nos élus de nous mettre devant le fait accompli. *(Protestations dans la salle, inaudibles à l'enregistrement, huées, applaudissements).*

**Annie Augier :** Et alors, on va prendre Madame ici devant ? Et ensuite Madame, avec le pull vert.

*(Hors micro : Madame devant, c'est moi ou oui, ça, c'était Madame qui était à côté de vous ?)*

**Christine Ferrario** : Bon alors, Christine Ferrario, habitante de Meyreuil, et...

**Annie Augier** : je vous ai vu Monsieur.

**Christine Ferrario** : ...surtout membre du collectif « Hynovera, on n'en veut pas » ! 1 800 membres, des citoyens qui se sont mobilisés spontanément contre votre projet. Nous avons suivi toutes vos présentations et ce soir c'est le moment de synthétiser notre opposition féroce à votre projet. Il va y avoir des redites, notamment par rapport à ce qu'a dit Danièle Guieu de FNE13, mais je pense que vous avez besoin de réentendre tous les arguments. Alors vous avez besoin de bois, d'eau, d'électricité pour synthétiser de nouveaux carburants pour l'aéronautique ou le maritime. Mais pourquoi diable s'installer en Provence, au climat aride et sec, saccager nos forêts déjà sous tension, prendre notre eau qui n'est pas infinie, avec le réchauffement climatique, notre électricité déjà sous tension et qui n'est pas verte puisque majoritairement issue du nucléaire ? Alors, pour simplifier, pourquoi HY2GEN, société allemande qui a des filières en Norvège, au Canada et en Allemagne, ne s'installe-t-elle pas dans ces pays où l'eau et les forêts sont beaucoup plus abondantes et moins fragiles que chez nous ?

*(Applaudissements).*

Deuxième question, est-ce que ça marche ? Est-ce que votre projet est vertueux ? En l'état, il n'y a que des projets expérimentaux et aucune certitude. En France, une seule société qui fabrique de l'hydrogène vert, elle s'appelle Lhyfe et elle produit de l'énergie à partir d'éolien. Dans votre projet, toute l'électricité, toute l'énergie sera produite à partir d'énergie industrielle et notamment du nucléaire, ce n'est donc pas un projet vert. D'autre part, est-ce rentable ? Je rapporte un article des Echos qui nous dit que en produisant de l'hydrogène, on dépense 70 % de l'électricité utilisée pour un rendement de seulement 30 %, ce qui veut dire que votre électricité sera horriblement chère et donc pas rentable, ni pour l'aéronautique, ni pour le maritime. *(Bravos, applaudissements).* Est-ce sûr ? Force est de constater que la nature est bien faite. L'hydrogène dans la nature n'est jamais seul, il est toujours associé à un autre élément stabilisateur, l'oxygène ou l'hydrogène. L'hydrogène, par définition, son extraction et son stockage sont à haut risque. Comment peut-on envisager de stocker 7 cuves de carburant, une cuve de stockage de scories de bois, une torchère en milieu urbain ? *(Bravos, applaudissements).* Il suffit d'ailleurs, on n'a pas besoin d'aller chercher loin, de lire page 54 de votre manuscrit : « l'hydrogène est inflammable en cas de fuite, le risque principal est l'incendie ou l'explosion », « le mélange d'oxygène et d'hydrogène est susceptible de générer une explosion ». Je vous cite. Sans parler des microparticules émises et de la pollution carbone des camions responsables des bronchiolites, des cancers, de la pollution par le bruit des calories libérées dans l'atmosphère, aggravant le réchauffement climatique. Votre projet en milieu urbain est réellement criminel. Monsieur le sous-préfet, allons-nous créer une filière française de l'hydrogène ? Les résultats sont-ils bénéfiques pour l'économie nationale ? HY2GEN, Hynovera sont clairement des sociétés allemandes. Pour déterminer la nationalité d'une entreprise, j'ai enseigné ça à mes étudiants en faculté d'économie, on regarde le siège social, on ne regarde pas les filiales. Vous êtes une société allemande installée à Wiesbaden. De plus, Trafigura, l'un de vos actionnaires principaux, dont vous avez refusé de révéler le montant de sa participation, est, et je cite le site Mediapart, « l'un des plus grands dangers pour l'équilibre social et environnemental de la planète ». Dans ces conditions, nous pensons que ni la France, ni la Provence, ni l'économie nationale n'ont le moindre intérêt à tenter l'aventure Hynovera, bien au contraire. Bref, en échange de 50 emplois, - je note qu'aujourd'hui vous avez parlé de 60 -, jusqu'à présent, c'était toujours 50 ; vous nous demandez de livrer nos forêts, notre eau, nos paysages, notre électricité, d'accepter un enfer quotidien, de bruit, de pollution, de danger sanitaire et de danger écologique. Les populations de ce bassin minier ont beaucoup donné, beaucoup enduré avec l'exploitation du charbon depuis plus de 100 ans. Elles veulent préserver leur qualité de vie, leurs biens, et disent stop à Hynovera, Hynovera on n'en veut pas. *(Bravos, applaudissements).* Pour conclure, et j'en arrête là, rien ne nous a convaincus. Il n'y a aucune adhésion, aucune acceptabilité sociale à ce projet dangereux. Nous considérons cette offre comme un marché de dupes, présenté par des chasseurs de primes et des mercenaires globalisés. Ce qui vous a attirés ici, c'est le foncier disponible et les 163 000 000 de primes. C'est tout. Pour finir, je cite ce passage de la pétition de WWF sur les zones humides : « nous ne devons plus considérer la nature comme une variable d'ajustement de nos systèmes de production, mais bien comme un socle, comme le fondement de nos vies et de nos économies ».

**Annie Augier** : Attendez, attendez, Messieurs les garants. Messieurs les garants, je pense qu'il faut qu'on soit assez limpide sur les règles du jeu de cette réunion de clôture et sur la phase de questions, qui possiblement s'adresse à

Monsieur Mathieu et uniquement Mathieu. Monsieur Quèvremont et Monsieur Delcroix, je vous propose de reprendre la parole sur ce point ?

**Philippe Quèvremont** : Effectivement, nous avons insisté pour que le public ait la parole après Monsieur Mathieu, selon le principe que je rappelais tout à l'heure, qui est qu'il y a autant de temps d'expression du public et de questions-réponses que d'expressions venant de la tribune. Ceci étant dit, il est souhaitable que ces questions ou ces avis s'adressent à Monsieur Mathieu. Donc, ce que je vous proposerais, c'est de continuer dans cet exercice d'interrogation de Monsieur Mathieu et nous verrons quel temps ça durera.

**Yannick Mathieu** : Alors Monsieur, je peux peut-être quand même tenir compte de ce qui a déjà été dit pour, parce qu'il y a des éléments de réponse. Il y a...

**Anny Augier** : Alors, allons-y !

**Yannick Mathieu** : dans ce que vous avez dit, donc Mesdames, le problème c'est qu'il faudrait, je pense 2h à une vingtaine pour discuter de tout ce que vous avez soulevé. Je vais, bien évidemment, il est hors de question, je le redis, hein, il n'y a pas de.... Vous avez parlé d'un terme très fort, «a vente de pollution aux enfants », bien évidemment non, l'idée, c'est je le redis, je le re-martèle, il n'y aura pas de concession aux problématiques de sécurité et de risque de gestion des risques anthropiques, que ce soit le risque accidentel ou le risque pollution. Alors sur la problématique des ressources, sur la problématique des ressources du territoire, c'est un des angles qui, lors de l'instruction par l'ensemble des services de l'État, que ce soit DRAAF, DREAL, etc... Là, les ressources du territoire, c'est un des angles qui lors de l'instruction, du déroulement technique, administratif, qui dira si le projet tient la route ou ne tient pas la route, donc les ressources du territoire, c'est un entrant fondamental. (*Huées, protestations dans la salle*)... Alors, par rapport, sur le sujet de l'hydrogène maintenant, sur le sujet de l'hydrogène, c'est un sujet qui est effectivement très important. Tous les pays européens, voire tous les pays du monde s'y intéressent de très près pour deux raisons importantes, c'est que l'hydrogène permet d'amortir l'intermittence de tout ce qui est énergies renouvelables par le stockage que permet d'hydrogène. Mais c'est aussi en soi, effectivement, une énergie, donc injectable à faible dose aujourd'hui dans les réseaux de gaz. Les risques, l'hydrogène, vous dites, l'hydrogène est à haut risque. Bon, c'est, je prends la formule si vous voulez, mais ce que je voulais juste vous dire, l'hydrogène est inflammable. Il y a un vrai risque effectivement de maîtrise du risque inflammable, l'hydrogène surtout fuit énormément parce que c'est la plus petite molécule par rapport à tous nos gaz. Et l'hydrogène a un autre souci qui nécessite une maîtrise, c'est que l'hydrogène, en présence d'eau, devient très, très corrosif, donc voilà les 3 risques sur l'hydrogène, et c'est bien l'idée, de les maîtriser au maximum. Voilà. Je précise, enfin que sur le projet donc, d'Hynovera, le classement Seveso seuil bas n'est pas du tout lié à l'hydrogène, mais lié au stockage de méthanol qui est en deuxième phase de production du projet industriel.

**Annie Augier** : Alors, on va prendre le dernier, alors allons-y ?

**Yannick Mathieu** : Dernier élément sur l'hydrogène, je réponds oui à la dame qui a posé la question-là, la dame en vert. Je suis désolé, je n'ai pas retenu votre nom, voilà. Oui, bien sûr qu'il y a une volonté très forte de créer une filière franco-européenne, surtout de l'hydrogène, avec à partir de l'hydrogène, sur les territoires...

**Annie Augier** : Alors, on prend là l'intervention de Monsieur avec le béret et les lunettes et ensuite on viendra, je vais prendre les trois questions en même temps et ensuite on viendra au premier rang, puis on ira, on retournera vers Monsieur.

(*Protestation dans la salle, inaudible à l'enregistrement*)

Ne soyez pas désobligeante, Madame, Monsieur a levé la main avant vous, allez-y Monsieur.

**Ludovic Garrido** : Alors, Monsieur Garrido Ludovic. Alors je m'excuse, déjà, j'ai pas l'habitude de parler en public. Déjà, c'est un concours de circonstances que je me retrouve là ce soir. Effectivement, il se trouve que j'étais à Bouc-Bel-Air chez un ami et j'ai été démarché il y a 8 jours par quelqu'un qui est contre votre projet, j'en suis désolé pour vous, en tout cas. Et qui m'a appris, à moi, Gardannais de naissance, vivant sur Gardanne, travaillant sur Gardanne, que ce projet était en cours à la Centrale thermique de Gardanne-Meyreuil. Où a été la communication sur ce projet ? Qui est au courant, qui n'est pas au courant ? J'ai prospecté pendant les 8 jours qui m'ont été impartis et malheureusement, malheureusement, la réponse a été à 90 % : « je ne suis pas au courant, je ne suis pas au

courant, je ne suis pas au courant, je ne suis pas au courant ». Est-ce que démocratiquement, cela est-il acceptable ? C'est une question que je vous pose à vous, Monsieur le délégué. Ensuite j'ai une 2e question. Je voudrais vous la poser à aussi à vous, Monsieur le délégué : il y a une autre technologie industrielle qui s'appelle l'algo-pétrole. Êtes-vous au courant de cette technologie, qui est franco-espagnole, qui existe en Espagne, et qui est dans un silence absolu depuis déjà 5 ans que je la connais ? Cette technologie, en êtes-vous au courant ? Qu'avez-vous à y penser ? Que pouvez-vous nous dire sur cette technologie ? Car apparemment si on écoute le reportage de France 2 du 20h de David Pujadas, le site de Gardanne-Meyreuil serait idéalement placé pour accueillir cette nouvelle technologie ?

**Annie Augier :** Merci Monsieur, on va prendre l'intervention ici de Monsieur au 2e rang ?

**Pierre Hennebert :** Bonsoir, Pierre Hennebert, Meyreuil Environnement. Donc il faut décarboner et j'entends très peu de propositions. Alors demande, demande...

**Annie Augier :** bien Monsieur, le... vous Monsieur...

**Pierre Hennebert :** je demande à Monsieur le délégué, est-il possible, au cours de l'instruction du dossier d'étudier un déplacement du site Hynovera vers le sud, dans la zone qui n'est pas contiguë à des zones d'habitation ? Voilà, nous, nous vous demandons ça. *(Huées, protestations dans la salle)*.

Deuxièmement, sur la ressource en bois. Il y a en, il risque d'y avoir un... d'après les plans régionaux, 800 000 tonnes disponibles en 2029. Il y a 140 000 tonnes qui sont consommées à Brignoles, 450 000 tonnes prévues à GazelEnergie, 150 000 tonnes Hynovera. Donc, ça deviendra un peu trop court, peut-être ?

**Annie Augier :** On n'entend pas. Bien proche de vous, Monsieur.

**Pierre Hennebert :** Je conclus donc. La demande en bois va créer une offre, les forêts seront mieux gérées, mais nous demandons une étude beaucoup plus rigoureuse sur la ressource en bois. Dernière chose, une proposition, et...

**Annie Augier :** on vous écoute ?

**Pierre Hennebert :** une proposition, c'est la valorisation de la biomasse et des déchets verts du Pays d'Aix, donc c'est 300 000 tonnes par an. Ne serait-il pas possible de faire une unité de préparation des déchets verts *(Huées, protestations dans la salle)* par séchage avec la chaleur de la Centrale *(Huées, protestations dans la salle)*, sorties du statut déchets, et consommation dans la Centrale et dans le projet Hynovera ? Merci.

**Annie Augier :** Et on va prendre l'intervention de Monsieur, voilà, qui est exactement..., c'est vous. C'est vous qui allez clore ce..., non ? Non, tout à fait. Voilà, en bout de rangée. Ensuite, on passera de ce côté-là.

**Serge Sapienza :** Serge Sapienza de Gardanne. Je voudrais revenir sur les acteurs favorables au projet qui ne sont pas là ce soir. Ils ne sont pas là ! Alors je vais me substituer à eux et je vais vous, je vais me remplacer, je veux dire, mais, à cette dame *(il mime la scène)* « c'est un super projet, je vous assure, travaillons ensemble, faisons tout pour qu'ils réussissent, mais vous, moi, et eux, on va réussir, on va montrer à tout le monde que c'est un super projet, que c'est un super avenir, que l'hydrogène, tout ça aux autres pays, aux autres villes de France, tout le monde ». Monsieur le délégué, vous avez employé deux adjectifs, « écoute » et « attention ». Où sont-ils ? Alors ? Je les méprise ? J'ai des intérêts ? Ou alors moi, Serge Sapienza, je suis naïf ? Je vais me dire « Mais non, en fait, les représentants ne sont pas venus parce qu'ils ont honte. Ils se sont dit « non, moi je je suis pas d'accord à ce projet, mais je suis un employé, je dois obéir ! Mais j'ai une éthique, et j'y suis pas allé ». Alors, pourquoi ne sont-ils pas là ? Vous parlez d'écoute et d'attention. Vous leur poserez la question, je vous remercie.

**Annie Augier :** Alors je vous laisse répondre à ces 3 interventions et ensuite on prendra 2 interventions ici.

**Yannick Mathieu :** Je réponds oui, je réponds donc la réponse est oui, enfin, vous vous doutez, par rapport à la question sur l'importance de l'information nécessaire.

**Annie Augier :** Reculez-vous un tout petit peu du micro pour qu'on vous entende.



**Yannick Mathieu** : ...l'importance de de l'information des citoyens naturellement, c'est fondamental, c'est c'est fondamental et, par rapport au fait que vous avez découvert assez tard le processus de concertation en cours, n'empêche que vous l'avez découvert et c'est bien là l'intérêt de la concertation. (*Huées, protestations dans la salle*). Non, mais alors ce que, en fait ... Alors en fait, je vais justement, je vais, je vais justement profiter... Je vais profiter de cette réaction pour dire la chose suivante : c'est que parce que ça a été dit tout à l'heure et ça a été dit comme si on faisait tout en un..., mais on ne fait pas tout en un..., c'est à dire la concertation, la concertation qui est menée là, elle est pour aguerrir les citoyens du territoire par rapport à tout le déroulement de la démarche. De, encore une fois, je l'ai dit, de l'instruction et de tout, tout le processus technico-administratif qui va être engagé et qui va être, qui va étudier à la loupe le dossier qui va déboucher à un moment donné, possiblement possiblement, bien sûr, sur une enquête publique. Et tout l'intérêt de la concertation, c'est que les citoyens, même si c'est au dernier moment, seront largement au courant du projet au moment de cette enquête publique.

Je n'ai pas de... Sur la 2e question, j'ai une, j'ai une vague idée de ça, mais par correction, je ne connais pas, donc je préfère dire non, je ne connais pas l'algo pétrole, j'ai une vague idée mais on n'est pas là pour les valider. Pour les interventions sur les déplacements du site, provenance du bois et valorisation biomasse. J'aurais tendance à dire, laissons terminer cette concertation. Terminons cette concertation et tirons-en... Le maître d'ouvrage en tirera les enseignements et donc à voir pour la suite...

Alors, pour ce qui est de votre dernière intervention, Monsieur (*il s'adresse à Serge Sapienza*). Bon, bien sûr, par correction je ne ferai pas parler les absents, très clairement. Mais je suis comme vous, vous avez manié l'ironie, je serai très direct, je suis comme vous, je regrette effectivement que ces structures, ces porteurs de cahiers d'acteurs ne soient pas venus s'exprimer pour effectivement expliquer leur position. Mais pourquoi ? Parce que (*mots grossiers et protestations dans la salle*)..., pourquoi ? Parce que tout simplement, de ce que j'ai compris et lu des verbatims de la séance précédente, je pense que c'est très, très important d'écouter le point de vue des autres, y compris surtout quand on n'est pas d'accord avec eux.

**Annie Augier** : Alors on a 3 demandes d'intervention, Madame, puis Monsieur derrière, puis Monsieur avec le masque noir.

**Marie-Christine Bornia** : Merci. (*Bravos, applaudissements*) Bonsoir à toutes, bonsoir à tous. Je suis Marie-Christine Bornia (*bravos, applaudissements*), je suis une habitante de Meyreuil depuis 1982. Nous ne sommes pas porteurs de projet, ah parce que pour pouvoir porter un projet, il faut être au courant. Et nous n'étions pas au courant. La dernière fois qu'on nous a dit « il y a un projet de raffinerie sur le site », c'était il y a 3 semaines, 3 semaines ! En 3 semaines, on n'apporte pas un projet. Vous avez mis combien de dizaines d'heures ? Des années d'accord ? Donc, nous ne sommes pas porteurs de projet, on n'a pas écrit de cahier d'acteurs. Pour autant, nous sommes les citoyens et les citoyennes qui vont tenter de vivre avec votre projet ou les projets qui nous seront présentés plus tard. Donc, au nom de ce collectif citoyen qui s'est créé il y a 3 semaines, de 1 800 familles qui nous suivent, hein ? Sur, avec beaucoup d'attention et qui font beaucoup de remarques sur notre page Facebook, nous demandons que soit organisée une consultation locale. Une consultation locale pour que les citoyens et les citoyennes qui sont impactés par ce projet puissent être véritablement informés, avec toutes les enquêtes d'impact et de risques à la clé bien évidemment, hein ? Parce que nous dire « bon, c'est en cours, ouais, ça va venir », c'est bon quoi, ça suffit ! Chacun des projets présentés, maintenant, doit faire l'objet d'une consultation locale. Et pour chaque projet à venir, qui souhaiterait s'installer sur le périmètre de GazelEnergie, c'est notre demande. Pourquoi ? Pour que les citoyens que nous sommes puissent donner leur avis sans pression. Dans le secret des urnes, démocratiquement ! (*Bravos, applaudissements*). A nos élus municipaux, départementaux, régionaux, nationaux, nous confions cette feuille de route. Pour tous nos conseillers municipaux, réunissez-vous ! Réunissez-vous, enfin, afin de revoir les objectifs d'implantation d'entreprises sur le site de GazelEnergie, classé Seveso, et ce n'est pas rien quand même, hein ? Et situé au beau milieu d'une zone urbanisée de plus de 30 000 habitants pour (*bravos, applaudissements*)... Merci, pour..., excusez-moi pour tous les élus, tous les autres, les municipaux en même temps, hein d'ailleurs, hein ? Votre devoir, c'est quoi ? C'est de prendre soin de notre santé et de celles de nos enfants ! C'est de prendre en considération tous les risques et pas ceux qu'on nous présente de temps en temps sous une frite. Ah ben oui, ben on va le faire. On va peut-être le faire, on sait pas, vous l'aurez... Que des projets occasionnent... Vous devez vous saisir, vous, nos élus, de cette demande, et organiser cette consultation locale. Je parle bien de consultation locale ! Notre bulletin de vote n'est pas un chèque en blanc ! (*Bravos, applaudissements*)

**Annie Augier :** Alors, on va prendre l'intervention de Monsieur avec le... voilà, avec le sweet-shirt gris, et puis on donnera la parole ensuite à Monsieur avec le masque noir. Et puis on reviendra de l'autre côté ensuite.

**Monsieur Saladini :** donc Monsieur Saladini, habitant de Meyreuil. Donc moi déjà je voudrais rebondir sur la concertation. Vous avez demandé l'avis des gens sur le déroulement de cette concertation, je vous dirai qu'elle a presque été réussie. Parce qu'à 2 semaines près y aurait pas eu tout ce monde-là et vous auriez fait ce que vous voulez (*Bravos, applaudissements*). Voilà, manque de bol pour vous et heureusement pour nous, des collectifs se sont montés et ont tracté. Voilà, et c'est pour ça qu'il y a autant de monde ce soir, parce que je pense que si on prend le nombre de personnes qu'ils avaient à la première concertation et le nombre qu'on est ce soir, on a dû le multiplier par 10 minimum. Oui, peut-être même plus.

Ensuite, concernant vos cahiers d'acteurs. Moi j'étais là le..., le 9, c'est ça. Y a 6 jours, voilà, le 9. Les cahiers d'acteurs qui étaient pour le projet, il y en avait pas, à part GazelEnergie. Donc c'est à dire que vous voulez nous faire croire que en 6 jours, avec un week-end de 3 jours au milieu, vous vous avez réussi à obtenir un cahier d'acteurs de la part de l'aéroport, de Corsica Ferries et du port maritime de de Marseille et qui bizarrement ne sont pas là ce soir ? Sachant qu'en plus, regardez votre dessin, le port maritime de Marseille, il est même pas prévu dans votre projet ? Alors expliquez-moi pourquoi le port maritime de Marseille se porterait favorable à votre projet alors que vous ne l'avez pas associé ?

Voilà, et ensuite je vais finir avec un petit mot pour Monsieur le Maire de Meyreuil parce que ce soir... (*Huées, applaudissements ...*), ce soir pour la première fois, il nous fait l'honneur d'être là. Il ne s'est pas caché dans son bureau. Monsieur le Maire, regardez-moi dans les yeux. Regardez-moi dans les yeux, Monsieur le Maire. Comment est-ce que vous avez pu, il n'y a même pas 2 ans, faire naître un écoquartier énorme dans votre village, sur vos terrains, avec des logements à prix d'or, et nous dire, même pas 2 ans après, que ces logements ils vont perdre la moitié de leur valeur parce que vous avez signé un accord pour une entreprise Seveso à quelques centaines de mètres ?! Expliquez-vous ! (*Huées, applaudissements*)

**Annie Augier :** Alors on va prendre, on va prendre l'intervention de Monsieur avec le masque noir. Si. La parole vous revient, Monsieur. (*Brouhaha dans la salle, invectives .... On ne s'entend pas...*)

**Olivier Foulon :** Pardon ?

**Annie Augier :** La parole vous revient, merci à vous.

**Olivier Foulon :** Alors je prends la parole dans une ambiance un peu bouillante,

**Annie Augier :** Alors je vais vous demander de vous présenter à nouveau s'il vous plaît ?

**Olivier Foulon :** Je vais. Je vais y aller, ne vous inquiétez pas. Je voulais juste d'abord, faire un...

**Annie Augier :** Monsieur qui est en noir ici, là...

**Olivier Foulon :** ...un tout petit geste symbolique, parce que figurez-vous que suite à la précédente réunion on a tous, on s'est tous cotisés, on a prévu de faire..., on a décidé de faire un cadeau à la dame.

*Olivier Foulon s'avance vers le premier rang, vers la tribune, avec la main dans la poche.*

**Olivier Foulon :** Je sais pas où elle est, la dame de GazelEnergie ? Elle est où la dame de GazelEnergie? Elle est partie ?

**Annie Augier :** Elle est pas là, elle n'est pas là.

*Olivier Foulon s'approche finalement de Yannick Mathieu.*

**Olivier Foulon :** Je vous le remets, je vous le remets à vous, Monsieur le délégué. Puisque vous êtes venu, vous avez fait cet effort de venir nous écouter. Voilà, c'est mon pilulier, Monsieur, voilà. 2 000 médicaments par an, et la semaine prochaine, ils vont m'en donner encore un peu plus.

**Annie Augier :** Allez, je vous propose de regagner votre place, Monsieur. Et de nous dire ce que vous aviez prévu de nous dire ?

**Olivier Foulon** : oui, je voulais revenir sur un sujet très sérieux. Pardonnez-moi, c'était juste ce petit clin d'œil quand même, mais c'est important parce qu'on parle de santé, on n'a pas assez parlé de santé. Voilà, je m'appelle Olivier Foulon. J'ai été jusqu'à récemment riverain du site de la Centrale de Provence, pendant 20 ans. J'ai habité 5 ans à Biver aussi. Voilà. Là, je suis juste quelques kilomètres plus loin maintenant. Je suis chef d'entreprise d'une TPE du Pays d'Aix qui en est constitué à 90 %, plus de 90 %, et président d'une association aussi qui accompagne bénévolement chaque année 70 à 80 personnes, de toutes conditions sociales et horizons professionnels, vers la prise ou la reprise d'emploi. Parce qu'effectivement, mon intervention, elle porte sur un sujet qui est au cœur des préoccupations de tous, qui n'a pas été beaucoup évoqué, c'est l'emploi.

Alors aujourd'hui, sur le site de la Centrale de Provence, il y a quelques dizaines d'emplois qui existent. Le projet Hynovera, que vous avez présenté, nous a annoncé effectivement, dans un premier temps, puisque j'avais fait mon topo là-dessus, 50 emplois, 60 aujourd'hui. Ben, j'ai actualisé mes chiffres, ne vous inquiétez pas, pendant la réunion. Les autres projets présentés comme complémentaires à Hynovera, évoquent quelques dizaines d'emplois. C'est ce qu'on a entendu lors de la dernière réunion. L'unique projet présenté comme alternatif, vraiment alternatif, évoque, lui un potentiel d'emplois sensiblement plus important, qui se compterait en centaines.

Alors, que penser du projet Hynovera ? Sur le plan quantitatif, tout d'abord, vous nous avez dit, 60 emplois directs créés pour 460 000 000 d'investissement global, dont 160 000 000 d'argent public. Alors j'ai travaillé. J'ai cherché pour apporter quand même au débat et pas juste être là pour râler quoi. Alors il se trouve que dans l'industrie, le salaire net moyen est de l'ordre de 2 700€ nets par mois, je parle bien de salaire moyen. C'est un des salaires de branches les plus élevés en France, mais tant mieux. Et un salarié de l'industrie en France, il représente donc un investissement de l'ordre de 60 000€ par an, toutes charges comprises. Soit 3,6 millions d'euros par an pour 60 salariés. Alors en admettant que l'argent public, puisqu'on a parlé de 160 000 000 d'euros d'argent public par un... quand même que l'argent public ne finance qu'un soutien à l'emploi parce que y a pas de raison que l'argent public ça sert serve à investir autre chose que dans l'emploi ? On est tous d'accord. Euh. 160 000 000 d'argent public viendraient donc ici financer plus de 44 ans de salaire de vos employés. 44 ans de salaire de vos employés ? Où en seront votre entreprise et votre technologie dans 44 ans ? Alors, au-delà de ce constat et de ce chiffre disproportionné, je me suis demandé quels étaient vraiment les besoins qualitatifs du territoire en matière d'emplois. On est un petit peu informé là-dessus, quand on est, fait partie des réseaux d'entreprise. Alors je vais alléger un peu quand même. Sur les emplois industriels, sachez que Pôle Emploi nous dit..., c'est sur leur site, hein, que les entreprises industrielles de la région, on a à peu près 5 000 entreprises industrielles dans la région PACA, rencontrent 68 % de difficultés dans leurs projets de recrutement, c'est à dire que même vous la main d'œuvre, la ressource pour votre main d'œuvre, la ressource, elle est rare ici. Rapide tour autour, pardon aujourd'hui sur le site de Pôle Emploi. J'ai juste tapé « industrie, Gardanne, rayon de 10 km ». 544 offres d'emploi. Et si on passe à 20 km, on obtient 1 804 offres d'emploi. Donc il y a bien une offre conséquente d'emplois industriels à satisfaire tout près d'ici, et vous et vos 50 ou 60 emplois n'y changeront quasiment rien. Nous ne sommes même pas certains qu'ils seront destinés à des gens d'ici. *(Applaudissements)* Alors ? Alors, Monsieur le délégué ? Quitte à investir 160 000 000 de d'euros d'argent public, pourquoi ne pas les investir en soutien aux secteurs sensiblement plus en tension que l'industrie ? Et ça, c'est dans toutes les études de notre région, de notre métropole, de notre département. Vous pouvez aller consulter tout ça.

Je veux citer d'abord les supports à l'entreprise, les services à la personne et à la collectivité. Le commerce et la vente, l'hôtellerie-restauration, tourisme, animation, la construction-BTP, les transports, la logistique et surtout, et surtout la santé. Et pourquoi pas au démantèlement, à l'assainissement et la vraie reconversion de ce site ? Probablement un minimum de, probablement un minimum de 10 ans de travail pour des centaines de personnes, un minimum de 10 ans de travail ? Pour une centrale nucléaire, ça prend 15 à 20 ans pour la démanteler. Ici je sais pas, je suis pas un spécialiste mais à mon avis, dix ans, ça doit le faire pour des centaines de personnes ! Alors, nos élus de Gardanne, Meyreuil mais aussi Bouc-Bel-Air, Fuveau, Aix en Provence ? Certains sont ici ce soir. Enfin, je sais que l'emploi est leur priorité. Même si on aurait aimé les voir lors des réunions précédentes, ils auraient dû venir à la réunion sur les risques. Ils auraient compris les menaces auxquelles ils nous exposent. Ils auraient dû venir à la réunion de présentation des projets alternatifs. Ils auraient compris que le pragmatisme et les forces de propositions populaires étaient des réalités *(Applaudissements)*. Ils auraient pu comprendre qu'il est urgent de changer de paradigme et de dogme, urgent de consulter vraiment leurs administrés. Ils auraient pu méditer sur cette citation de l'écrivain James Freeman Clarke : « un politicien pense à la prochaine élection, l'homme d'État à la prochaine génération ». Cela vaut aussi pour l'emploi.

Enfin, pour avoir beaucoup écouté les réactions des participants à ces réunions, je conclurai en rappelant que nous citoyens avons été très désagréablement surpris par la forme de ce que nous refusons à considérer comme une concertation. La concertation publique est une démarche visant à associer la population à une prise de décision publique. Ça, c'est juste Wikipédia qui le dit. Dés pipés et déjà joués pour des intérêts privés ? Certains lieux mal choisis, ça a déjà été expliqué. Qualité relative de l'animation des réunions, arrogance, mépris, intimidation, iniquité. C'est scandaleux. Iniquité entre les différents projets, leur financement etc., l'aide apportée. Voilà ce que nous avons constaté. Sur le fond, le projet Hynovera n'aura convaincu quasiment personne sur ses intérêts stratégiques et publics. Dès que l'on ne gratte un peu, plus, rien ne va. Les réponses deviennent évasives et hautaines, et nous refusons de devenir les cobayes d'une expérimentation industrielle à risque majeur pour un effet quasi nul sur l'emploi. *(Bravos, applaudissements)*

**Anny Augier :** Une réaction ? Et puis ensuite, on prendra les quelques réactions qui sont sollicitées par la salle.

**Yannick Mathieu :** Alors je vais reprendre, je vais reprendre à partir de mes notes les interventions, ce sur quoi il me semble que je peux amener des réponses et je ne peux pas amener des réponses sur tout, enfin des éléments de réponse. Sur la consultation préalable, je pense que effectivement, vous l'avez mentionné, et c'est venu vraiment sur le devant de la scène lors de la précédente réunion, c'est, Madame l'a reformulé, absolument. Honnêtement, je n'ai bouquiné les codes qui vont bien, etc. pour tout de suite dire la réponse, voilà. Mais par contre, dans vos..., le niveau d'exigence que vous posez sur la table, en fait, posera forcément le problème, en fait de l'instruction du dossier, c'est à dire que vous voulez un dossier au sens ICPE du terme où toute l'étude de danger a été faite, analysée, décortiquée avec tout ? Moi qui ai beaucoup travaillé sur les études de danger, avec les allers-retours avec... *(protestation dans la salle, inaudible à l'enregistrement)*, avec les allers-retours, c'est plusieurs mois de travail pour ça. Et vous voulez ce travail-là ? Mais ? Alors ce que je veux... *(protestations dans la salle, inaudible à l'enregistrement)*, non, non, non, ce n'est pas ça ce que je voulais vous dire, c'est non. Ce que je voulais vous dire, c'est que le process, si le projet progresse, le process, il prévoit ça. De toute façon, il prévoit ça...

*(Depuis la salle, sans micro : Ça sera trop tard !)*

**Yannick Mathieu :** voilà. Mais non, pas trop tard ! Mais non, pas trop tard.

*(Depuis la salle, sans micro : Ça sera trop tard !)*

**Yannick Mathieu :** Non, pas trop tard. Bon OK, on est donc sur un sujet de controverse. On est aujourd'hui sur un territoire effectivement très urbanisé, comme ça a été rappelé par beaucoup d'entre vous, autour d'un site qui est Seveso seuil bas. Voilà donc c'est un territoire qui est Seveso seuil bas et. Voilà...

*(Depuis la salle, sans micro, pas très audible : Ça sera trop tard ! Les études dominos, de risques, sur la santé, doivent être préalables à quoi que ce soit ! On a une centrale. Voilà. D'autres..., vous, industriels ? Ça ? Stop de dire que c'était... domino est possible. C'est pour ça que c'est études de risque et les études sur la santé donc d'être préalables...)*

**Yannick Mathieu :** J'ai compris, hein ? Absolument. Donc je comprends tout à fait l'argument. Bien sûr, les effets dominos..., mais c'est, justement, je rebondis en fait sur votre propos. C'est justement parce que on est sur un site industriel, Seveso seuil bas, avec toutes les contraintes, les contraintes et les surveillances qui sont sur le site, que un projet tel qu'Hynovera qui n'est pas un projet du..., on va dire du siècle passé, qui est vraiment un projet qui s'inscrit dans la transformation de nos industries de transformation, sur ce qu'elles produisent, mais transformation aussi sur les méthodes qu'elles produisent.

Et je répète et je redis : en maîtrisant tous les risques à l'intérieur du périmètre, etc... Et c'est, l'étude de danger qui devra le prouver, qui devra démontrer qu'il y a pas d'effet domino. C'est, mais j'entends, j'entends complètement votre crainte...

Je ne vais pas reprendre tous vos propos, Monsieur en noir, je suis désolé, je vous caractérise par votre apparence ce qui est très vilain, mais juste dire, là où je vous rejoins sur les compétences sur tous les 5 territoires. Donc bien sûr celui-là, les 4 autres où j'interviens, le problème de l'adaptation et du manque de compétences par rapport aux projets qui sont portés par les industriels, il apparaît tout le temps.

On est..., y compris sur un des territoires, on va dire, qui est le plus avancé en termes de réindustrialisation, qui est

le territoire du Havre. Au Havre, on a le paradoxe d'avoir un nombre de demandeurs d'emploi qui est important, voire très important, et paradoxalement, les industries qui sont implantées pour installer des parcs éoliens en mer, ces industries-là n'ont pas les salariés, les compétences pour produire ces parcs éoliens en mer. Donc ce sujet des compétences, c'est un vrai sujet, mais vous avez raison de le signaler, vous attirez l'attention du maître d'ouvrage. Vous avez raison, mais c'est effectivement une vraie préoccupation. Bon, je vais en rester là parce que sur les risques que j'ai vraiment..., on a beaucoup dit.

**Annie Augier** : On a une demande ici, puis tout à fait au fond de la salle. Et ensuite, on reviendra là, Monsieur avec la chemise verte, voilà, c'est vous ? Oui. Et ensuite, on ira tout au fond.

**Jean-Paul Giordano** : Bonsoir Jean-Paul Giordano de Meyreuil Meyreuil-Bastidons, alors je tenais à vous remercier, Monsieur Yannick Mathieu, d'être sensible à ce qu'on vous dit, d'être là, nous écouter. Justement à propos de cette écoute, là, je sais pas si on vous a expliqué qu'il y a quelques semaines il y a une pétition qui a vu le jour et à aujourd'hui on est à 12 000 signataires. Lors de la dernière intervention, réunion de concertation, on avait demandé à Monsieur Quévremont, qui n'a pas pu répondre, à savoir si il y aurait effectivement un référendum, à partir de quel nombre de signataires on pouvait avoir un référendum ? Je pense que les jours..., au fur et à mesure que les jours avancent, cette cette pétition va grandir et il serait bon donc d'écouter vos concitoyens et de mettre en place un référendum. Déjà, il y a cette question-là.

Autre chose, par rapport aux nuisances, à la pollution et à l'étude d'impact. Je suis certain que l'étude d'impact Hynovera, fait par un bureau indépendant, sera très bonne. Mais par contre, ils ne tiennent pas compte d'une chose, nous sommes en face, Hynovera sera en face d'une voie rapide, où il y a énormément de trafic routier, il va y en avoir encore plus par le contournement de La Barque qui va nous amener des poids-lourds, en veux-tu en voilà. Il va y avoir énormément..., donc il y a une pollution aux particules fines qui est déjà présente, qui va quadrupler. Il va y avoir Hynovera, il y a la biomasse, et nous qui habitons en face quasiment, on sait pertinemment que ça marche pas très bien, que les rendements ne sont pas bons et que peut-être Monsieur le sous-préfet pourra nous le dire, mais on a su que... ils avaient l'autorisation par le préfet, de dépasser les normes autorisées, en enlevant des filtres ! Et le soir quand on se promène à l'extérieur, eh bien, on sent la fumée de cheminée, comme si notre propre cheminée avait refoulé. Vous voyez ? Donc et il y a énormément de personnes autour de chez nous qui se plaignent déjà de trachéites, de problèmes respiratoires... Donc ; il y a la pollution de la voie rapide, pollution d'Hynovera, pollution biomasse. Si je rajoute à ça la scierie et éventuellement y aura une surface, surface globale qui pourra intégrer à plus ou moins moyen terme un incinérateur.

Alors, est-ce que vous jugez opportun de cumuler ces pollutions ? Et de risquer notre santé ? Moi, c'est, c'est là-dessus que je voudrais... Il y a deux points là : le référendum, que nous portons et nous voulons absolument. Et ensuite, au niveau de l'impact, sans parler des risques d'explosion, etc., mais la pollution, notre santé, vous nous devez, d'après le Code de l'environnement, vous nous devez, le gouvernement nous doit un..., de vivre dans un espace avec un air sain. Vous le savez aussi bien que moi, donc ça, je voudrais absolument vous répondiez à cela. Merci. (*Bravos, applaudissements*)

**Annie Augier** : Merci Monsieur. Alors on va prendre la dame qui lève la main. Là, tout à fait en bout de rangée ?

**Cyril Dufau-Sansot** : Annie, juste avant qu'on prenne la question de la dame, je veux juste préciser une chose sur la réponse de Monsieur Quévremont au sujet du référendum. Cette réponse est en ligne sur le site depuis ce matin. Donc peut-être que Monsieur Quévremont pourra apporter des précisions tout à l'heure ?

**Anny Augier** : Alors on va prendre l'intervention de deux personnes encore. Allez-y Madame.

**Madame Terrassier** : oui donc, bonsoir Madame Terrassier, habitante de Gardanne-Biver, je voulais simplement poser une question à Monsieur Mathieu. Donc je rebondis sur l'intervention de Monsieur Dufau-Sansot qui a interpellé Madame Borne hier sur le projet Hynovera en lui disant que les procédures étaient trop longues, ce que je trouve déjà très gonflé de sa part, ce qui veut dire que la concertation publique bien sûr le dérange. C'est la question que je me pose, c'est que Madame Borne a répondu en disant qu'il y aura un projet de loi présenté à l'Assemblée nationale qui raccourcirait les procédures, notamment sur ce type de projet. Qu'en est-il ? Merci (*huées*)

**Anny Augier** : merci Madame. On a deux prises de... deux demandes. Voilà, Monsieur, avec la doudoune noire et le col rouge. Pardon pour... non, le col rouge, voilà. Et puis ensuite, on ira devant. Voilà, allez-y. Je viens vers vous tout de suite après, il y a un ordre de prise de parole.

**Jean Motard** : Bonjour à tous, Jean Motard, je suis Gardannais et membre de l'association ALNP. Aujourd'hui, c'est la 6e concertation. Pendant ces concertations, à chaque fois que nous avons posé des questions sur les risques, le maître d'ouvrage nous a toujours répondu la même chose : « nous allons faire des études, nous allons limiter les risques, et nous respecterons la réglementation en vigueur ». Ça veut dire quoi ? Limiter les risques ? Rien, ça ne veut rien dire si ce n'est qu'il y aura des risques. Il y aura des risques, car limiter, ce n'est pas supprimer. Ce projet est un projet Seveso donc dangereux. Trouvez-moi un industriel Seveso qui ait en installant, s'installant, pardon, dit : « nous allons installer des bombes à côté de vous et des écoles de vos enfants ». Il n'y en a pas. Trouvez-moi un industriel Seveso qui se remet en question après un incident grave, il n'y en a pas. Ils sont assurés pour ce type de risque et même s'ils n'ont pas respecté la réglementation, ils ont des dérogations du préfet pour continuer d'exploiter ce projet Seveso donc dangereux (*huées, applaudissements*). La semaine dernière, j'ai rappelé le triste anniversaire de l'explosion de la raffinerie Total à La Mède qui a fait 6 morts et 37 blessés. Pensez-vous que quand cette raffinerie s'est installée, ses propriétaires ont annoncé à la population qu'il y avait des risques ? Non ! Nous allons nous limiter les risques. Voilà ce qu'ils ont dit. 6 morts et 37 blessés. Qu'ont dit les propriétaires d'AZF en s'installant à Toulouse ? Nous allons limiter les risques. 31 morts et 2 500 blessés. Idem pour les propriétaires de la raffinerie de Feyzin, 18 morts, 84 blessés. Pour Lubrizol, il y a eu, il n'y a pas eu de mort, mais 5 200 tonnes de produits chimiques sont parties en fumée. Un panache noir de 26 km de longueur et 6 km de largeur. Les pouvoirs publics veulent nous faire croire qu'il n'y a pas eu de conséquences pour la santé et l'environnement. On se moque de nous. Il y en a d'autres. A Bergerac au mois d'août, l'explosion d'un site Seveso a fait 8 blessés dont un grave. Et en Isère, la semaine dernière, une usine Arkema a connu le même sort. Alors, nous, nous disons non à Hynovera et à toute autre projet polluant sur nos communes ! (*Bravos, applaudissements*)

**Anny Augier** : On va donner la parole à Monsieur qui est devant.

**Jean Michel Blanc** : Bonsoir à tous. Alors, c'est la 2e réunion publique à laquelle j'assiste...

**Anny Augier** : vous pouvez vous présenter Monsieur ?

**Jean Michel Blanc** : si oui, Jean Michel Blanc Meyreuil, Merci. Donc je disais donc, c'est la 2e réunion publique à laquelle j'assiste. Et je dois dire que je suis très sensible aux multiples interventions dans la salle et interventions à la fois pertinentes et particulièrement éclairées. Grâce à vous, Mesdames et Messieurs, militants de la première heure, je mesure la menace qui pèse sur notre environnement. Et je comprends pourquoi la contestation est aussi massive. Aujourd'hui, j'ai peur. Sans vouloir faire une attaque ad hominem, j'ai l'impression, Messieurs, les Messieurs de HY2GEN, que vous voulez faire le bonheur des gens malgré eux. Comment pouvez-vous rester aussi stoïques et aussi imperméables face à cette incroyable révolte citoyenne ? Faut-il que l'affaire soit juteuse au point que vous vous accrochiez à votre projet ? Et je n'oserai pas la métaphore de l'arapède sur le rocher. Et si, pour une fois dans votre vie, vous vous débarrassez de vos habits d'industriels pollueurs et destructeurs pour embrasser la nature et travailler un environnement plus sûr et plus sain ? Renoncez, Messieurs, à votre funeste projet, vous aurez la conscience tranquille, et le Pays d'Aix vous en sera reconnaissant. (*Bravos, applaudissements*)

**Anny Augier** : Alors quelques éléments de réponse. Ou de complément, ou de précision ?

**Yannick Mathieu** : Donc je confirme, parce que je vous l'ai dit lors de mon propos introductif, j'ai bien entendu, j'ai reçu dès son apparition, la pétition. Et à l'époque, elle n'était pas avec 12 000 signatures. Monsieur le sous-préfet d'Aix en Provence me l'a transmise immédiatement, vous vous en doutez. Alors il se trouve que, comme je l'ai dit tout à l'heure, j'ai travaillé pendant près de 9 ans sur les problématiques de risques chroniques et notamment de pollution de l'air. J'ai eu la chance de travailler sur l'élaboration d'un PPA qui a fait école, qui est le PPA de la vallée de l'Arve, donc en Rhône-Alpes. Donc je suis parti..., à titre personnel et professionnel, je suis particulièrement sensible à ce sujet. Vous savez que un certain nombre d'États européens, dont la France, sont aujourd'hui avec une grande difficulté par rapport à une qualité de l'air qui est insuffisante. Alors j'entends aussi, j'entends aussi ce que vous dites sur la santé ...

(*Protestation dans la salle, inaudible à l'enregistrement*),

bien sûr, vous faites aussi allusion au programme « Ma santé, mon environnement », qui fait le lien entre santé et environnement, l'alimentation hein ? Pour compléter le triptyque, bien évidemment. C'est pour ça que je disais en introduction aussi, qu'il n'y a pas de dérogation, c'est à dire que tout projet industriel, forcément, devra être regardé par rapport à cette problématique des risques produits et de la sortie potentielle des risques parce que si les risques sortent le sujet doit être revu, le projet doit être revu puisqu'il n'est pas acceptable dans la réglementation actuelle. Il n'est pas acceptable. Après, je reviens sur la poly exposition qui est vraiment très importante, mais encore une fois, je reviens au sujet, on est en amont complètement d'une étude, potentiellement d'un projet qui sera soumis à tout un processus, donc de d'instruction technique, administrative dans lesquelles on ne laissera rien passer.

On ne laissera d'autant moins rien passer que, comment dire ? Il y a une attente très forte que vous manifestez et que vous expliquez là, donc il y a vraiment cette sensibilité très forte... (huées), je veux juste, laissez-moi juste terminer sur le problème du, comment dire ? de l'aléa dimensionnant parce que y avez fait allusion, c'est un des sujets de l'étude de danger que réclamait Madame.

Bien évidemment, quand une étude de danger est faite par un industriel, il doit identifier... Il doit d'abord très bien connaître son territoire, poser son industrie et identifier tous les risques que son industrie va générer à l'ensemble de l'environnement. Ça, c'est la première étape. La base. 2e étape, il doit regarder ce qu'il y a dans l'industrie autour de lui, qui va avoir un impact sur sa propre industrie. Et là, on entre dans les effets dominos dont parlait Madame. Enfin oui, les effets dont parlait Madame, d'accord, et à partir du moment où on... je raccourcis, à partir du moment on a mis ça dans les modèles et que les inspecteurs-inspectrices des installations classées ont fait leur job, et que par rapport au scan de l'étude de danger porté par l'industriel, il y a ce qu'on appelle des aléas dimensionnants qui tiennent compte de possibles effets, dominos ou pas. Parfois, on pense à des effets dominos, mais en fait ce n'est pas cet effet-là qui est dimensionnant. Et encore une fois, pour dire encore une fois, le projet, en l'état où il est, le risque qui... La dimension de ce seuil seuil Seveso bas, pardon, c'est le méthanol. Et donc voilà. Encore faudra-t-il que l'étude de danger produite par l'industriel confirme bien que c'est cet aléa qui est dimensionnant.

**Annie Augier :** Alors on a...

**Yannick Mathieu :** juste...

**Annie Augier :** allez-y

**Yannick Mathieu :** Vous comprendrez que je ne commenterai pas les paroles de la Première ministre, bien évidemment. Sachant que (*protestations*) la Première ministre est parfaitement, en totale connaissance du Code de l'environnement, puisqu'elle a été elle-même à de très hautes fonctions une partie de sa carrière, et elle est également parfaitement au fait du droit de l'environnement, et de sa non-régression. Donc, c'est un sujet qui est abordé régulièrement effectivement avec les industriels, par les industriels. Et alors je vais pas faire vous faire plaisir, mais je vais quand même vous dire une chose, il n'y a pas d'activité humaine à ma connaissance qui ne génère pas de risque, il n'y a pas d'activité humaine qui... Ne génère pas de risques alors. (*Protestation dans la salle, inaudible à l'enregistrement. Huées, protestations dans la salle*) Alors non, mais je savais que ça n'allait pas, je sais que ça n'allait pas vous plaire.

Alors notre sujet en France, c'est que on vit depuis de longues années... (*protestations*). Non non, non, c'est très concret. On vit depuis de longues années dans un état de relative prospérité et on a accès à un certain nombre de biens et de services dont la plupart des nuisances sont ailleurs sur la planète.

Donc effectivement, ça ne génère pas de risque pour nous, qui que nous soyons en métropole Aix-Marseille-Provence, en banlieue lyonnaise, ou que nous soyons parisiens... Mais ça génère énormément de risques sur d'autres parties de la planète et bien entendu ces risques-là, on ne les regarde pas.

Y a pas de... Alors une fois que j'ai dit, que j'ai parlé de de cette génération de risques qui est inhérente à l'activité humaine, bien évidemment je reboucle, aucune concession, donc tout est fait pour qu'il n'y ait ni accident industriel par rapport à un site Seveso ou un site ICPE d'ailleurs simple, ni parce qu'il y a de..., il y a la même réglementation, mais il y a aussi les problématiques de pollution qui ne relèvent pas tout à fait des mêmes textes, ni émission polluante à l'extérieur bien évidemment.

**Annie Augier :** Monsieur au premier rang ici et puis on ira ensuite de l'autre côté, on reviendra là. Et ce seront les 3 dernières interventions.

**Bruno Priouret :** Alors moi je suis Bruno Priouret, je suis conseiller...

**Annie Augier :** bien fort, bien...

**Bruno Priouret :** je suis conseiller municipal d'opposition à Gardanne. Alors d'abord une première question à poser à Monsieur Mathieu. Tout à l'heure, vous avez évoqué le fameux périmètre de sécurité. Qu'en est-il exactement par rapport aux sites Seveso ?

**Annie Augier :** Merci, on va vous répondre dans une... Alors allez-y si vous avez une 2e question, on les prend dans la foulée...

**Bruno Priouret :** Alors c'est pas une question. Après c'est une, c'est un positionnement. Je dois dire qu'en tant qu'élu il est vrai qu'on n'a jamais discuté en Conseil municipal ou en réunion du projet Hynovera. C'est pour cette raison (*bravos, applaudissements*), c'est pour cette raison que j'ai écrit au maire de Gardanne et au maire de Meyreuil, Monsieur Gournès et Monsieur Granier, afin qu'on puisse organiser un conseil municipal en commun pour pouvoir délibérer et donner l'avis de l'ensemble des conseils municipaux.

**Annie Augier :** Alors merci, on va reprendre le micro. On... voilà Madame ?

**Bruno Priouret :** Juste une petite, excusez-moi, une petite précision...

**Anny Augier :** Alors allez-y ?

**Bruno Priouret :** oui, mais attendez, vous êtes gentille, on a quand même la présence du député que vous n'avez pas annoncé. Donc José Gonzalez, le député de la 10<sup>e</sup>eme circonscription est présent avec nous.

**Anny Augier :** merci Monsieur. Alors Monsieur, voilà. Ici.

**Olivier Ménard :** je suis Olivier Ménard, de Gréasque. En fait, c'est ma première présence à cette réunion. J'ai été informé il y a quelques semaines et donc c'est un peu, avec un air un peu candide que j'interviens. La première chose, c'est que Monsieur Mathieu, vous parlez beaucoup et vous semblez donner une importance assez grande à tout ce qui est prévention de risques, etc. Je vous donne crédit de ça. Ce qui m'étonne c'est que... et si j'ai bien compris, jusqu'à présent, l'étude d'impact a été fait par Technip Energie, qui est actionnaire du projet. Donc, je pense que, peut-être un conseil pour vraiment simplifier, je pense que ça serait mieux à l'avenir que Messieurs, là, qui sont assis, ça soit vous qui conduisiez ces études d'impact, ça irait plus vite comme ça et puis là (*bravos, applaudissements*) là, le 2e point c'est, c'est juste un avis sur la concertation.

Bon je suis ingénieur, j'ai travaillé pendant des années dans une entreprise internationale donc je suis habitué à ces à ces genres de trucs. Je suis... peut-être que je pose la question aux garants, je ne sais pas si c'est vous qui avez fait le questionnaire ? je suis interpellé par la dernière question., que je trouve quand même très orientée et donc je la reposerai différemment je dirais : « Et vous, quelles modalités imaginez-vous si le projet Hynovera ne se poursuivait pas ? » (*Bravos, applaudissements*)

**Annie Augier :** On va donner la parole ici à Monsieur, au 2e rang et ensuite on ira vers Madame.

**Gérard Gautier :** Oui, Gérard Gautier, je suis Gardannais et si j'interviens ici c'est en tant qu'architecte et urbaniste. Et j'interpelle Monsieur le Délégué Interministériel dans le cadre de ce Pacte de territoire, on a ici ce soir, on a beaucoup parlé de la vie de la cité. On a beaucoup parlé de notre vie. Mais on n'a pas trop parlé de comment on fait la ville. Et la ville, on ne la fait pas en juxtaposant un certain nombre de projets. Aujourd'hui, on a parlé d'un projet. Ce projet, c'est 6 hectares, c'est 6 hectares sur les 80 et quelques hectares que possède GazelEnergie sur les communes de Meyreuil et de Mimet. GazelEnergie le sait..., de Meyreuil et Gardanne, pardon ! GazelEnergie, le sait, je leur en ai beaucoup parlé, j'avais rêvé un projet sur ce site de 83 hectares parce qu'aménager 83 hectares en France, Monsieur le délégué, il n'y en a pas beaucoup de sites comme ça, qu'on veut reconvertir et qu'on voudrait retransformer. Et là on prend le projet, on prend le problème par le petit bout de la lorgnette. On montre un projet, un projet sur 6 hectares, mais demain, il y aura une autre découpe sur 10 hectares et puis une troisième

découpe sur 2 hectares. Et ce n'est pas comme ça qu'on fait la ville. Et ça, Messieurs les élus, vous le savez. Et aujourd'hui, le PLUI d'Aix est en cours de réflexion. C'est le moment où jamais. Il ne s'agit pas de léser le propriétaire du terrain, loin de là, mais il s'agit peut-être de conduire à l'aménagement de ce terrain, le diriger avec des vues politiques d'aménagement du territoire. On n'a plus d'aménagement du territoire en France et vous en êtes le témoin puisque vous êtes le délégué de 5 ou 6 sites, mais ne vous ne parlez que de projets. Vous ne parlez pas d'aménagement du territoire, vous ne parlez pas de la vie et la vie, c'est quand même l'essentiel.

**Annie Augier** : On donne la parole à Madame qui est là et puis ensuite, au voilà exactement la personne avec le masque blanc.

**Brigitte Apothéloz** : Bonsoir, je suis Brigitte Apothéloz co-secrétaire régionale de EELV PACA, donc les Verts, l'écologie. Moi, je suis vraiment surprise qu'on nous propose à l'orée 2023, un projet industriel du 19e siècle comme une prouesse expérimentale, comme s'il n'y avait pas une épée de Damoclès au-dessus de nos têtes, comme s'il n'y avait pas le réchauffement climatique aujourd'hui... Comment pouvons faire ça alors qu'il y a des problèmes de sécheresse grave en PACA, qu'il y a des problèmes d'eau, qu'il y a eu des gens qui ont eu des communes qui ont été rationnées, qui ont été chercher l'eau ailleurs ? Comment peut-on envisager de nous prendre l'eau ? Comme on prend le pain de la bouche. Est-ce qu'il y a des forêts qui brûlent ? Est-ce que vous pensez vraiment que ça vaut le coup d'utiliser nos poumons verts pour aller brûler, pour aller fabriquer du kérosène vert ? Comment peut-on encore nous proposer du gaspillage comme projet industriel ? N'est-ce pas complètement ridicule de fabriquer du kérosène pour, comme on nous l'a dit à Meyreuil, du kérosène pour les Canadiens ? Quand nous n'aurons plus de forêts, nous n'aurons plus besoin de Canadiens ! Un peu de sérieux ! Un peu d'intelligence collective, un peu de prospective dans le fil du 20, du 21e siècle et non pas du dix-neuvième. N'avez-vous pas Messieurs et Mesdames, qui nous proposez ces projets, l'impression de conduire en marche arrière en regardant dans le rétroviseur ? C'est à nous, citoyens, d'être raisonnables pour vous. Oui, c'est à nous et c'est ce que nous faisons ce soir et ce que nous continuerons à faire. Il y a déjà près de 12 000 signataires et vous n'avez encore rien vu, vous êtes peut-être le pot de de fer, mais nous ne sommes pas le pot de terre, nous sommes le pot de vermeil et nous gagnerons contre vous, et nous gagnerons contre tous les projets écocides que vous nous proposez. Nous avons déjà gagné une première fois dans les années quatre-vingt. Nous n'avons pas peur, nous allons continuer, c'est un projet écocide pour notre planète, c'est aux enfants et aux petits-enfants que nous devons d'être responsables et pas au profit. La vie d'abord.

**Annie Augier** : Alors Monsieur, qui a le masque et ce sera la dernière intervention pour vous.

**Lucien Agresti** : Bonsoir à tous...

*Quelqu'un vient de tomber en passant entre la salle et la tribune, sans se faire mal.*

**Annie Augier** : Oh là là ! Bon, c'est bon. Alors tout va finalement pour le mieux.

**Annie Augier** : Allez-y Monsieur !

**Lucien Agresti** : Lucien Agresti, coprésident de l'ALNP, certains connaissent maintenant. Enfin, c'est dans le, sur les affiches, en bas des affiches, l'ALNP a été créée fin 2002, est constituée en association début janvier 2003. Autant dire qu'elle est en pleine jeunesse ! Alors je vais être très court, c'est une question pour Monsieur Yannick Mathieu. Le 14 février 2018, l'ALNP a rencontré un homme, Pascal Terrasse. Je ne sais pas si vous connaissez ce Monsieur Pascal Terrasse, mais ce monsieur, Pascal Terrasse, était missionné par Monsieur Macron pour accompagner la fermeture des Centrales à charbon. Bon, le climat était assez tendu et Monsieur Pascal Terrasse, on l'a rencontré dans un petit bistrot d'Aix, histoire d'être incognito pour pas se faire casser la gueule. Je ferme la parenthèse donc il était question à ce moment-là, du démantèlement de la Centrale. Tout simplement. Voilà, et que ce démantèlement fournirait du travail pendant 7, 8, peut-être même 10 ans, parce que fallait remettre tout ça propre pour faire autre chose, mais pas de l'industrie d'ailleurs, à cette époque-là, Monsieur Pascal Terrasse, nous avait confirmé que la région n'avait plus besoin de la Centrale thermique de Gardanne pour assurer la sécurité de l'approvisionnement en électricité pour la péninsule du Sud, c'est à dire les Alpes-Maritimes. Problème a été réglé, donc un problème restait en suspens, c'était ben, comment allait-on accompagner le personnel, qui serait bien sûr impacté par cette fermeture et ce démantèlement, mais ce démantèlement qui produisait aussi beaucoup



d'emplois.

Une autre question était posée au ministère, c'était comment régler le problème financier entre E.ON à l'époque, et puis la décision que pouvait prendre le gouvernement, qui était de rompre le contrat, rappel, ce contrat devait rapporter à E.ON 1,400 milliard sur 20 ans. Je sais plus où ça... venir avec la situation présente. Et que le seul problème qui était véritablement posé, pour E.ON à l'époque, c'était « si on arrête la tranche 5, la grande cheminée là, bien on arrête aussi la tranche 4, point final ». C'était terminé, on démantèle et on passait à autre chose, mais vraiment autre chose.

Donc ça, c'était en 2018. 2018, exactement le 14 février 2018. Des événements ont fait par la suite que les choses ont changé. Alors, bon, je passerai rapidement sur la suite. La suite, c'est que depuis 2018, nous suivons de près ce dossier de la Centrale et de son devenir. Surtout au cours des différentes réunions.

Lors de la dernière réunion, je vais faire très court parce que il y en a eu beaucoup de réunions, j'ai comme ça une dizaine de cahiers. Je vais essayer de retrouver la dernière réunion, du moins, la dernière réunion importante où le sujet a été évoqué. C'était le 10 juin 2021 au Centre Charpak, là Monsieur le sous-préfet. Une longue, une longue réunion, on a beaucoup discuté, je vous passe les détails. Et en termes de... conclusion, aujourd'hui, voilà ce qu'a dit Monsieur le sous-préfet aujourd'hui, donc c'était le 10 juin 2021 : « Zéro projet arrêté, j'ai zéro projet arrêté, hydrogène pas sûr ». Voilà ce que disait Monsieur le sous-préfet.

Bon, depuis vous savez ce qui s'est passé, ce qui explique notre présence ici aujourd'hui ? Alors ma question. Est-ce que vous avez des relations avec ce Monsieur Pascal Terrasse, est-ce que vous avez dans votre plan B, c'est pour moi le plan B, c'est que Hynovera, on n'en veut pas, le plan, le plan B, c'est le plan A Hynovera, on n'en veut pas, le plan B, est-ce que vous avez un plan B ? Au cas où la décision, ce que nous souhaitons tous ici, j'ai l'impression, ce projet ne verrait pas le jour ? (*Bravos, applaudissements*)

**Annie Augier :** Merci Monsieur. Alors, Monsieur Mathieu ?

**Yannick Mathieu :** Euh donc peut-être pas prendre tout tout des interventions, mais sur le périmètre de sécurité, je pense que c'est vraiment l'étude de danger, là on en revient à l'intervention de Madame, c'est à dire, c'est l'étude de danger qui doit montrer par rapport à ce que j'ai dit sur les différents aléas pris en compte comment cet aléa prospère, suivant le scénario qui est pris en considération. Et dans la réglementation actuelle, le périmètre de sécurité ne peut pas aller au-delà de l'emprise, effectivement de l'installation industrielle, ça c'est clair. Oui, c'est non, mais je répondais à la question du périmètre de sécurité. Voilà. Je précise que pour avoir vu des inspectrices et inspecteurs à l'œuvre, donc en DREAL Auvergne Rhône-Alpes, et je ne doute pas, la directrice adjointe de la DREAL PACA est présente ici... Si je ne doute pas qu'en DREAL PACA c'est la même chose, c'est à dire que c'est vraiment un travail, très, très méticuleux, qui est fait sur ces études, alors le sujet de l'étude d'impact, donc du coup, c'est pareil, l'étude d'impact, c'est vous, Monsieur ? L'étude d'impact, bien évidemment que la qualité d'une étude d'impact, elle est fondamentale et si elle est défailante, ça plante le projet très clairement, ça le plante au niveau de l'instruction elle-même, ça le plante au niveau de la procédure qui va enclencher donc l'étude de danger et l'enquête publique et ça le plante, et ça le plante au niveau de l'avis demandé à l'autorité environnementale qui là, pour le coup, sera cinglant. Donc, un industriel responsable, il a tout intérêt à s'y associer avec vraiment des bureaux d'études qui sont hyper costauds sur le premier type d'étude d'impact qui, comme vous le savez, embarque énormément de dimensions environnementales, et pas seulement des dimensions liées aux risques, même si les risques sont bien sûr très importants.

Alors je suis très sensible, alors je ne l'ai pas dit parce que forcément, on n'est pas là pour se raconter, mais je suis très sensible à ce que vous avez dit, Monsieur, je déduis de l'intervention, vous êtes architecte urbaniste ? Voilà, j'ai travaillé une partie de ma carrière avec des architectes urbanistes (*Protestations dans la salle, inaudible à l'enregistrement*), Non non, mais je dis juste, oui, je comprends, il est tard, vous en avez marre. Je comprends très bien ce que vous dites par rapport à cette notion de projet de territoire et il y a une grande différence entre un projet de territoire et un projet tout court, qu'il soit industriel, qu'il soit culturel, qu'il soit sportif, etc. il y a une grande différence. Le projet de territoire, c'est pour ça que j'ai commencé par ça dans mes propos, c'est à dire par rapport au Pacte territorial, le pacte territorial, il fait 26 pages et il ne contient pas tout ce qui sera fait sur le territoire, ça c'est clair et net. Et je là où je vous rejoins complètement, c'est que le projet de territoire devra embarquer bien plus que des projets alignés les uns à côté des autres parce qu'effectivement ça ne fait pas projet, ni projet de vie. Sur bon, je ne commenterai pas parce que c'est un avis, une opinion de parler d'un projet écocide du 19e siècle. Je pense qu'on essaye de trouver des entreprises qui produisent effectivement plutôt des carburants

du 21e siècle parce que simplement, on ne peut pas, du jour au lendemain se passer desdits carburants. Par rapport à votre question sur, je crois que vous avez posé une question par rapport à Monsieur Terrasse, en fait dans votre présentation de la question, vous avez les réponses, c'est à dire que l'entretien que vous avez eu avec Monsieur Terrasse s'est passé en 2018, depuis 2018, il y a eu trois événements qui se sont enchaînés. Il y a eu la COVID-19, il y a eu la crise de l'énergie et il y a eu la guerre en Ukraine donc, le sujet, (*Huées, protestations dans la salle*), le sujet, d'améliorer notre autonomie industrielle se pose de manière très, très importante. Je rappelle juste que il n'y a pas si longtemps que ça, on se posait des questions sur les problématiques de « est-ce qu'on aura les masques, les etc. ? Et encore, aujourd'hui, on se pose des questions sur un certain nombre de produits qui sont en train de nous manquer, et qui nous gênent. Voilà. Et donc donc je n'ai pas, je n'ai pas rencontré Monsieur Terrasse. Et par rapport à la question du plan B, je crois, je reviens au projet territoire, moi je ne raisonne pas en plan A, en plan B... J'ai donc un projet de territoire qui est comme je l'ai dit, devra être enrichi et étoffé et c'est l'objet de, notamment de la Commission cadre de vie que préside donc Bruno Cassette. Il doit, il sera enrichi et donc il y a pas de il n'y a pas de plan B au sens « qu'est-ce qui sera en remplacement » ? Il y a un projet qui doit être étendu, prospérer, etc.

**Annie Augier :** Allez, on prend les 3 dernières interventions, il y en a 2 ici et un Monsieur, Madame, ici avec le foulard rouge.

**Danièle Guieu :** Donc, Madame Guieu, habitante de Meyreuil, alors moi j'interviens au nom des personnes qui ont des enfants en bas âge, des enfants jeunes, on va dire, et donc ce qu'on peut constater, c'est que la santé de ces enfants, les élèves, les enfants de la crèche, donc les petits meyreuilais, sont atteints de toux chroniques. Et ça, c'est un constat quasiment général. De même pour les enfants de l'école qui est juste à côté de la centrale, l'école Virgile Arène. Tous les élèves, quasiment tous les élèves, ont la bronchiolite ! Donc voilà la triste réalité aujourd'hui, rien qu'avec l'environnement que nous subissons à travers la circulation de 6 000 camions par jour, voire plus, la pollution de la centrale de biomasse avec son charbon, son comment appeler ça là, le bois, le bois et puis le carburant des navires, enfin qu'ils utilisent pour faire monter en température... Donc cette pollution qui nous entoure et qui détruit. Mais surtout je voulais sensibiliser les élus de Meyreuil à l'état de santé de la jeunesse qui est notre avenir. Merci.

**Annie Augier :** Je crois que Madame à côté de vous, avait levé la main, ? Vous avez levé la main Madame ? Non ? D'accord. Alors Monsieur, un droit de suite pour votre intervention. Monsieur avec le masque qui a, qui est intervenu tout à l'heure.

**Lucien Agresti :** Bon merci. Je me présente donc, Lucien Agresti. Alors votre réponse ne me satisfait pas. Parce qu'elle aurait mérité un développement, c'est à dire votre position par rapport à ce qui nous avait été exposé à cette époque, par Monsieur Pascal Terrasse. Voilà.

Et alors pourquoi j'insiste ? J'insiste, pour une raison simple, c'est que la bataille contre tout ce qui nous pollue, par rapport à l'activité de la Centrale, elle n'a pas commencé hier. Elle a commencé lorsque la Centrale a été privatisée. Cette Centrale, elle existait depuis les années 50, milieu années 50, je ne vais pas refaire l'historique, là, juste un petit détail, la fameuse tranche 4, elle était construite dans le milieu des années 60, j'y ai travaillé. Seule la chaudière a été remplacée pour être... pour cette centrale, pour qu'elle puisse fonctionner avec une chaudière à lit fluidisé circulant, qui a été installé dans le milieu des années 90, 97, l'objectif étant de faire de cette Centrale tranche 4, un méga incinérateur capable d'ingurgiter les poubelles de la moitié de la France. Voilà à quoi était destinée la Centrale Thermique de Gardanne à la fin des années 90. Ça a fait l'objet d'une bataille féroce. Le projet a été abandonné. Aujourd'hui, on nous ressort un projet équivalent. Un petit peu, comme certains disent « verdi », là avec un mot, je ne vous parlerai pas anglais, hein, je ne suis pas capable. Donc un autre projet. Alors le sentiment que j'ai, parce que maintenant ça fait longtemps que je bataille contre ces pollutions comme je l'ai dit, qu'ils se sont aggravés lorsque Endesa a repris pour le franc symbolique les Centrales, toutes les Centrales thermiques des Charbonnages de France, il y en avait 5, ils se sont débarrassés rapidement de 3, ils en ont gardé 2, Saint-Avoid et Gardanne, voilà. Mais ils ont utilisé l'outil de travail jusqu'à ce qu'il soit à bout de souffle et on a vu arriver les Allemands E.ON. Nous, les riverains, on s'est dit « Bravo ! ». On ne parlait pas encore à l'époque du CO 2, c'est que plus tard que, ben parce que on nous maintenait dans l'ignorance ! On n'est pas tous des scientifiques et des

experts en la matière, non ! Toujours est-il qu'on s'est dit E.ON, c'est les Allemands, ils sont propres ! Pas comme les Espagnols ! Vous voyez, c'était ça le réflexe des riverains !

**Annie Augier :** Allez, je vous demande de conclure Monsieur ?

**Lucien Agresti :** Non, attendez, un peu d'histoire pour que les gens comprennent où on en est. Alors je vais faire court. Tout simplement, votre projet, comme le projet de la biomasse des années 2012, c'est une vaste imposture. Voilà, tout simplement.

**Annie Augier :** Il me semblait avoir vu une main qui se levait dans cette partie-là. Non ? Alors Monsieur Mathieu, c'est votre conclusion ?

**Yannick Mathieu :** Oui, j'en ai déjà parlé, mais bien évidemment, la santé des enfants, la santé des populations fragiles en général, parce qu'on sait que les populations fragiles souffrent plus rapidement, directement, de tout, effectivement ce qui est pollution, qu'elle soit air, eau, sol, parce que la pénétration dans les tissus, bon, etc... Cela renvoie toujours au même item. Il n'y a pas de concession, c'est à dire que on n'est pas dans le contexte réglementaire qui prévalait il y a 15 ou 20 ans par rapport à l'instruction des projets industriels. On est dans contexte réglementaire qui s'est énormément consolidé, où le niveau d'exigence s'est énormément élevé. Car, vous, les habitants, les citoyens, les salariés, demandez un niveau d'exigence, largement au-dessus de ce qui prévalait à l'époque, lorsque les Centrales charbon ont été implantées, voire la Centrale P 4 d'ailleurs également. Donc, aucun compromis par rapport aux risques industriels. Bon, là on n'est pas d'accord, forcément Monsieur. Vous, vous trouvez que ce projet est un projet archaïque, comparable... là j'ai bien entendu, mais c'est juste un projet qui essaye de produire des carburants, on va dire le temps que les carburants sont encore utiles, mais à mon avis vont l'être encore un moment, qui ne produiront pas de gaz à effet de serre. Encore une fois, juste pour dire...  
*(Huées, protestations dans la salle)*

**Annie Augier :** Allez, on laisse terminer Monsieur Mathieu, s'il vous plaît !

**Yannick Mathieu :** Juste pour dire que je ne... *(Huées, protestations dans la salle)*, Je sais- que dans la salle vous ne confondez pas... Gaz à effet de serre, donc ça c'est toute la problématique du climat et de la maîtrise effectivement du réchauffement climatique, donc, gaz à effet de serre et pollution. Ce n'est pas parce qu'un projet est vertueux, donc par rapport aux gaz à effet de serre, ce qui a priori est l'objectif d'Hynovera, qu'il est par ailleurs complètement neutre et qu'il n'a pas la possibilité de produire des pollutions. Encore une fois, les pollutions elles doivent être maîtrisées dans le périmètre strictement industriel.

**Annie Augier :** Allez on conclut.

*(Protestation dans la salle, inaudible à l'enregistrement : ne passera jamais la frontière)*

**Annie Augier :** Allez, avec avec le micro bien proche de vous.

*(Intervention inaudible dans le public)*

**Yannick Mathieu :** La... Non, ce n'est pas ce que je dis. Ce n'est pas ce que je dis Madame, mais par contre ce qui est clair, ce qui est clair dans ce qu'a dit Monsieur dans sa dernière intervention à laquelle je souscris, c'est le fait qu'un site industriel qui est transmis, puis transmis, et puis transmis ça c'est un vrai sujet. On le connaît bien au niveau de l'inspection des installations classées très clairement et d'une manière générale au niveau des services de l'État. Parce qu'il y a effectivement une vigilance accrue à avoir sur ces transmissions, donc ça, je comprends cette inquiétude bien évidemment, et donc pour conclure, *(protestations dans la salle)*, pour conclure, je pense, je comprends complètement le, comment dire la pugnacité et l'impatience dans lesquels vous êtes parce que ce que vous souhaitez, c'est un dossier hyper abouti qui montre ou ne montre pas, *(protestations dans la salle, huées, cris...)*. Non, je reprends, je reprends, vous auriez voulu, vous auriez voulu...

**Anny Augier :** Allez, on, conclut Monsieur Mathieu, s'il vous plaît, on va conclure, allez s'il vous plaît. On poursuit la réunion. Allez-y, Monsieur Mathieu, vous nous faites une conclusion avant qu'on passe au bilan ?

*Une partie du public scande « Hynovera, on n'en veut pas ! »*



**Yannick Mathieu** : oui, je vais m'arrêter là, c'est toute la difficulté de l'exercice, dans lequel on est sous le contrôle, bien sûr, des garants, c'est de produire une réflexion sur un projet industriel qui n'est forcément pas complètement abouti donc, où toutes les études nécessaires ne sont pas posées sur la table, mais parce que, parce que tout simplement parce que...

*(Depuis la salle, une dame hurle, c'est inaudible)*

**Yannick Mathieu** : c'est le principe...

**Annie Augier** : on conclut Monsieur Mathieu. S'il vous plaît...

**Yannick Mathieu** : Je vous remercie, merci beaucoup.

**Annie Augier** : Merci Monsieur. Alors on passe maintenant aux différents projets ?

**Philippe Quévremont** : Mme Augier ?

**Annie Augier** : Oui ?

**Philippe Quévremont** : Du côté des garants, je voudrais répondre à une question et à ce qu'on pourrait appeler une interpellation sur la question donc du référendum. Nous avons regardé, la réponse est sur le site, mais nous voulions vous la donner directement aujourd'hui. Quand nous en avons parlé, quand vous en avez parlé, la réunion précédente, ce qui était évoqué, c'était une consultation à l'initiative des maires. Il existe effectivement un référendum local ou une consultation locale à l'initiative des maires, la loi figure dans le Code des collectivités territoriales, mais elle concerne des éléments qui sont dans l'attribution de la commune, par exemple une école primaire, si on peut dire ça, donc je ne crois pas que ça s'applique à ce cas-là. Il existe... *(Huées, protestations dans la salle)*. Il existe, j'aurais peut-être dû commencer par l'inverse, bon, il existe une autre procédure qui est dans le Code de l'environnement, qui permet de consulter les électeurs d'une aire géographique déterminée sur un équipement susceptible d'avoir une incidence sur l'environnement, donc c'est la procédure que j'évoquais le 9. A ma connaissance, elle a été utilisée pour le projet de Notre-Dame-des-Landes. Je ne crois pas qu'elle ait été utilisée ailleurs, mais ça reste encore à vérifier et je précise que cette procédure est à l'initiative de l'État, puisque c'est un décret qui lance la procédure et qu'un décret est signé par le Premier ministre.

**Annie Augier** : Alors ça, c'était là, c'était votre réponse ?

**Philippe Quévremont** : C'était la première précision. Sur l'interpellation, certains d'entre vous ont dit, je vais résumer les questions 3 et 4 qui sont posées sur le questionnaire qui commencent..., les 2 questions « dans l'hypothèse où le projet se poursuivrait : qu'est-ce que vous pensez des concertations à venir » ? Alors effectivement, on ne s'attend pas à ce que tout le monde réponde à cette question et les acteurs qui sont contre le projet ont été très clairs tout à l'heure sur le fait qu'ils ne voulaient pas répondre à cette question. Simplement, cette question est dans le questionnaire, simplement parce que la loi le prévoit. Et que nous sommes respectueux de la loi.

**Annie Augier** : Alors, on poursuit avec, merci Messieurs les garants. On poursuit avec le bilan, le premier bilan quantitatif, c'est le seul que nous puissions tirer à ce moment-là de la concertation puisqu'elle se termine, je le rappelle, le 21 novembre par le biais du site internet. Monsieur Dufau-Sansot, quels sont les premiers éléments que l'on partage ce soir ?

**Cyril Dufau-Sansot** : Merci Madame Augier. Alors, un petit propos introductif. Quand nous avons saisi la CNDP sur ce projet-là, c'était vraiment pour réfléchir avec le territoire sur l'opportunité de ce projet-là et la CNDP a décidé d'un processus de concertation préalable. Donc, c'est ce que nous vivons aujourd'hui, qui se déroule bien en amont, forcément, d'un projet, et donc forcément, on n'a pas toutes les réponses à apporter puisque, en fonction des résultats de la concertation, on peut être amené à modifier le projet, à l'abandonner ou à le maintenir. Et c'est tout l'intérêt, c'est tout l'intérêt de cette concertation et déjà, nous, on se réjouit de cette concertation parce qu'elle a suscité une mobilisation très importante, qui a été très riche, et on va le voir dans les premiers bilans. Alors forcément, c'est un bilan provisoire parce que la concertation n'est pas finie et surtout, elle se continuera si le projet continue.

Mais à date, ce ce dont on peut communiquer, c'est que... Alors, il y a des modalités de concertation qui ont été validées par la CNDP, notamment sur la communication, sur l'organisation des réunions, etc. Aujourd'hui, sur les 1 000 exemplaires du dossier de concertation qui ont été imprimés jusqu'à la réunion d'aujourd'hui, 820 ont été retirés lors des réunions et d'autres ont été téléchargés directement sur le site internet. On avait, on a également, à côté du dossier de concertation, un dossier de synthèse qui synthétise les éléments principaux. L'ensemble des 1 000 exemplaires imprimés ont été retirés lors des réunions.

Et on a, on a également dans les modalités, des cartes T qui avaient été déposées sur les chaises lors de réunions précédentes par exemple, et qui ont toujours été à disposition, à la fois à l'entrée des réunions publiques et des réunions mobiles. La moitié de ces cartes ont été emportées, donc ça veut dire que ça a suscité beaucoup d'intérêt. Un élément de base de la concertation est son site internet, qui regroupe l'ensemble des informations, donc les dossiers, des fiches thématiques sur différentes problématiques..., qui reprend les cahiers d'acteurs, qui reprend les questions et les avis. Ce qu' on peut vous communiquer aujourd'hui, c'est qu'il y a eu 2 600 visiteurs individuels sur ce site internet, 12 500 pages vues et en termes de questions et d'avis, on a eu 82 questions et 141 avis sur le projet et notamment les questions sont très, très intéressantes parce qu'elles abordent des problématiques beaucoup des problématiques qui ont été abordées ce soir, mais avec aussi des propositions, des axes de travail, etc. Donc c'est très enrichissant.

Et on a reçu une dizaine de cartes T qu'on a également mises en ligne.

Ce qu'on peut dire, c'est que on a eu 400 personnes rencontrées lors des 5 concertations mobiles sur les marchés, dans des pôles d'activités, etc. Et outre la réunion d'aujourd'hui, sur les 5 réunions précédentes, 6, mais il y en a une qui a été avortée malheureusement, 850 participants. Donc je pense qu'avec la mobilisation ce soir, on va être à plus de 1 300.

Je pense que Messieurs les garants, qui ont plus d'expérience que nous de la concertation, pourront confirmer que c'est assez exceptionnel. Donc c'est plus de 250 interventions orales, questions, avis.

Les éléments de la concertation étaient exposés dans 5 mairies et la médiathèque de Meyreuil. Il y a eu des relais sur les sites Internet des communes et dans les journaux des communes, pour certaines également, pour communiquer là-dessus.

9 cahiers d'acteurs. On en a parlé, je ne vais pas revenir là-dessus.

En termes de communication dans la presse régionale et institutionnelle, une trentaine d'articles depuis le lancement de la concertation avec sa conférence de presse le 7 septembre. Et on rajoute une dizaine d'articles depuis le début de l'année 2022 sur le sur le sujet de Hynovera.

**Annie Augier :** Alors, même exercice que pour l'ensemble des porteurs de cahiers d'acteurs, les différents interlocuteurs dans la salle ont pu nous faire part de ce qu'ils pensaient ou de ce qu'ils avaient pensé de cette concertation. Cette question vous revient également.

**Cyril Dufau-Sansot :** Alors, ce que j'ai dit au début, c'est que nous on est extrêmement ravis de l'organisation et du déroulement de cette concertation parce qu'elle a permis de mettre en évidence... Déjà, ça nous a permis de communiquer sur le projet, et de communiquer massivement, compte tenu de la mobilisation ; de prendre en compte notamment des axes de travail qui ont été identifiés. Et je pense que Messieurs les garants vont certainement rentrer plus dans le détail, elle a été extrêmement enrichissante pour nous, porteurs de projets, parce qu'elle nous a mis en lumière des axes qu'on n'avait pas forcément mis comme prioritaires et qui vont être prioritaires maintenant dans les études qu'on a en cours jusqu'à une prise de décision qui sera postérieure au bilan écrit des garants. Et donc ça, ça nous paraissait important au départ et on est convaincus de l'intérêt d'avoir mené cette concertation dans cette phase du projet qui, je comprends, ne répond pas forcément à toutes les attentes, mais les éléments, si on continue le projet, viendront en amont d'une enquête publique.

**Annie Augier :** Et finalement, qu'est-ce que l'on peut retenir à date, à ce jour, puisqu'on est encore dans une capitalisation qui n'a pas été consolidée, on va dire ?

**Cyril Dufau-Sansot :** On en retient, qu'il y a des craintes, il y a des craintes... (*Une partie du public scande « Hynovera, on n'en veut pas ! »*). Il y a des interrogations fortes sur les sujets du projet Hynovera, on en retient beaucoup de propositions qui ont été faites sur l'eau, sur la biomasse, de besoins d'études complémentaires qu'on lancerait. Des besoins d'être exemplaires et de toute façon, c'est dans notre ADN, sur les études d'impact et sur les

études de danger, qu'on va travailler avec les parties prenantes sur adapter ce projet au territoire et ça, c'est quelque chose sur lequel on s'engage jusque dans les études qui sont en cours. Et on va travailler avec GazelEnergie et avec les services de l'État là-dessus. Ce qu'on en retient à ce jour, c'est qu'il y a énormément de contributions, donc on va dépouiller tout ça. On va analyser tout ça pour arriver à ce qu'on puisse prendre une décision en responsabilité.

**Annie Augier :** Merci Monsieur Dufau-Sansot. Il nous reste une dernière, une ultime étape de cette concertation. C'est finalement, Messieurs les garants, le premier bilan que vous pouvez tirer, j'allais dire presque à chaud, puisqu'on est à la 6<sup>e</sup> et ultime réunion, et que vous nous fassiez part de ce que vous reprenez avant que vous ne rédigiez bien évidemment votre bilan dans un délai d'un mois, on va dire, à la fin du mois de décembre.

**Vincent Delcroix :** Oui, merci. Tout d'abord, je vous rappelle une dernière fois, ça sera la dernière, que les garants ne portent aucun avis sur le projet, donc nous ne portons un avis que sur la concertation et la manière dont elle s'est déroulée. Il est en revanche, bon, traditionnel qu'on fasse part au public d'un premier avis sur la façon dont la concertation s'est déroulée. Ce bilan qu'on appelle « à chaud ». Bon, cet avis est provisoire et il sera remplacé par le bilan écrit qui sera publié avant Noël, et seul ce bilan fera référence.

Alors ce bilan présente de l'importance dans le sens où il sera joint au dossier d'enquête publique lors du dernier rendez-vous du public avec le projet, si le projet est confirmé et donc, ce qui permettra en fait à toutes les personnes qui donneront leur avis, ou feront leurs observations pendant la phase d'enquête publique, pourront s'informer également de ce qui s'est dit dans la concertation.

Nous allons tout d'abord répondre à 2, aux 2 questions centrales de la mission des garants, en fait dans notre mission, c'est : « le droit à l'information a-t-il été effectif ? » et « le droit à la participation a-t-il été effectif ? » et ensuite nous présenterons une première synthèse des arguments échangés, ainsi que des observations et des propositions du public.

Nous terminerons cette présentation par quelques propositions pour la poursuite de la concertation, si le projet est confirmé début 2023 par le maître d'ouvrage.

Globalement, selon nous, le droit à l'information a été effectif. Cependant, avec quelques nuances, parce que rien n'est parfait, évidemment.

La présentation du site internet mettait plus en évidence la vision du maître d'ouvrage que le dossier de concertation qui lui, avait été validé par la CNDP.

Certaines personnes regrettaient de ne pas avoir eu connaissance du projet plus tôt.

Et sur certains sujets comme les impacts et les risques associés au projet, une partie du public attendait plus d'informations concrètes de la part du maître d'ouvrage, on en a largement discuté.

Cet état de fait était en partie inévitable et on le retrouve systématiquement à toutes les concertations, parce que si la concertation avait été retardée afin de laisser le temps nécessaire au maître d'ouvrage pour réaliser toutes ces études, les critiques de certains, estimant que le projet a déjà été décidé, que cette concertation était de pure forme, auraient été encore plus insistantes.

Alors, pour ce qui concerne le droit à la participation, nous considérons également qu'il a été effectif. Les garants ont demandé au maître d'ouvrage de réserver suffisamment de temps pour que le public puisse s'exprimer lors des réunions publiques. Cela était toujours respecté, en particulier au cours de la réunion consacrée aux impacts du projet qui a duré plus de 6 heures.

Le site internet et les cartes T ont permis l'expression écrite du public, que ce soit pour poser des questions ou donner un avis.

Les garants ont veillé à la qualité des réponses sur le site Internet. Et ont demandé quelques compléments au maître d'ouvrage, à partir du mois de novembre. Le maître d'ouvrage a toutefois peine à répondre rapidement aux nombreuses questions posées par le public sur le site Internet.

La participation à cette concertation a été active. Elle a augmenté avec le temps et s'est révélée supérieure à ce qui était initialement attendu.

Et en effet donc, je confirme ce que ce que disait Monsieur Dufau-Sansot, la participation à cette concertation dépasse largement la moyenne de ce qui peut être connu par ailleurs.

Le maître d'ouvrage a reprogrammé les 2 dernières réunions publiques dans des salles plus grandes pour permettre la participation du plus grand nombre. Il doit en être remercié.



**Philippe Quévremont** : Je vais maintenant continuer sur la partie de synthèse des arguments exprimés. C'est une rédaction provisoire. Vous imaginez bien qu'on ne se lance pas dans cet exercice délicat sans l'avoir auparavant préparé et donc cette synthèse provisoire ne peut pas tenir compte de tout ce qui a été dit aujourd'hui, nous sommes sûrs que vous lirez avec attention ce que nous mettrons dans notre rapport.

Globalement, les avis favorables ou défavorables au projet de la part du public se sont exprimés très différemment selon les lieux où ces avis ont été formulés. C'est une certaine curiosité.

Par exemple, dans les concertations mobiles qui étaient orientées vers un public professionnel ou étudiant, on avait un avis plutôt favorable.

En ce qui concerne les cahiers d'acteurs, vous savez depuis tout à l'heure que les avis sont presque équilibrés, 5 contre et 4.

En revanche, en ce qui concerne les avis exprimés sur le site et les avis exprimés en réunions publiques, ils étaient en revanche dominés par des inquiétudes ou même par une franche opposition au projet.

Je pense que là, je ne vais pas être contesté. Le sujet qui a progressivement dominé la concertation est ainsi celui des risques et des impacts du projet. Je n'invente rien, avec une interrogation centrale : Pourquoi ici ?

À Meyreuil, encore plus qu'à Gardanne. Et une réponse que vous avez donnée assez souvent, qui est, « nous n'en voulons pas ». Une bonne partie du public a participé. En particulier, les riverains du projet y voient une franche contradiction avec le choix effectué ces dernières années en matière d'urbanisme, des distances trop courtes avec les équipements éducatifs ou sociaux ont été relevées, ainsi qu'avec des logements. Des inquiétudes ont été exprimées sur les nuisances, jusqu'ici peu précisées.

Et par ailleurs, nous avons noté que les propriétaires de logement s'inquiètent d'une baisse possible de la valeur de leurs biens.

Donc sur ce sujet des risques et des impacts, on peut noter que l'incompréhension entre le maître d'ouvrage et le public est assez forte.

Dans un premier temps, le maître d'ouvrage a surtout annoncé des études en cours qui seront conformes à la réglementation et qui seront contrôlées par les pouvoirs publics. Il a cependant commencé, à partir de novembre, à répondre plus précisément aux questions concrètes du public sur ces points. Une bonne partie du public n'a pas confiance, nous le relevons, incluant même parfois l'administration dans cette action de défiance. L'administration qui pourtant n'était pas encore saisie du dossier.

Cette défiance est en partie alimentée par des accidents industriels ailleurs en France.

Une partie du public critique aussi les choix d'orientation effectués par le pacte territorial. Ils aimeraient en savoir un peu plus sur les autres projets industriels qui pourraient s'implanter dans le cadre de la reconversion du foncier de la Centrale thermique. La présentation de projets complémentaires le 9 novembre, est allée à la rencontre de cette préoccupation, sans bien sûr complètement la satisfaire. D'autres personnes ou organisations, moins nombreuses, ont mis en avant les impacts positifs sur le dynamisme économique du territoire et sur l'emploi. Ou bien ont souligné le risque d'une future friche industrielle si rien n'était fait.

D'une manière générale, le public a apprécié la présentation des politiques publiques, donc on remonte dans le temps, qui pourraient justifier ce projet.

Toutefois, le fait de ne pas tenir compte du CO<sub>2</sub> produit par la combustion du carburant dans les réacteurs d'avions ou les moteurs de navires parce que ce carburant serait d'origine forestière, a été contesté et nous avons aussi relevé ce jour-là et un petit peu aujourd'hui aussi, une demande plus forte concernant la sobriété des comportements et du recours à des moyens de transport gros producteur de CO<sub>2</sub>.

L'absence de prévision, à ce stade du projet, sur les conditions de prélèvement en forêt du bois nécessaire à l'alimentation du projet, n'a pas permis d'échanger beaucoup d'arguments dans ce domaine.

Encore que ce point, nous allons, comment dirais-je, l'adapter, en fonction de la réunion d'aujourd'hui.

Il y a quand même une opposition qui s'est formulée sur ce point aujourd'hui, de manière assez nette. Les conséquences d'une exploitation supplémentaire de la forêt sur la fragilisation de la forêt qui est déjà en cours, au titre de l'impact du changement climatique vous préoccupe, et le renouvellement des parcelles forestières sur les conditions d'application des certifications, entraîne, comment dirais-je, des interrogations du public.

La certification PEFC entraîne des interrogations. Je passe le relais à mon collègue Vincent Delcroix.

**Vincent Delcroix** : Je vais passer maintenant à la synthèse des observations et propositions faites par le public pendant la concertation. Le devenir des terrains de la Centrale thermique a suscité un intérêt du public, deux



projets industriels complémentaires à Hynovera ont été présentés, deux propositions alternatives ont également été défendues, visant à ne rien faire, c'est d'ailleurs le sens de la pétition « STOP au projet Hynovera », ou bien implanter un parc urbain, des centres de recherche ou des startups.

Le propriétaire des terrains a confirmé sa volonté d'un avenir industriel pour ses terrains. En revanche, peu de propositions ont été émises en vue de l'amélioration du projet.

À noter toutefois, la suggestion d'étudier la faisabilité d'approvisionner le projet par de l'eau de la mine maintenant fermée, qui a intéressé le maître d'ouvrage, ou par le rejet de la station d'épuration.

Nous terminons par les suites à donner à cette concertation. Les garants ont un mois pour rédiger le bilan de la concertation. Le maître d'ouvrage aura ensuite deux mois pour prendre sa décision, soit poursuivre le projet à l'identique, soit poursuivre une version modifiée, soit abandonner le projet. Sa décision sera rendue publique. Si le maître d'ouvrage décide de poursuivre son projet, la loi prévoit une poursuite de la concertation jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique qui devra recueillir l'avis final du public. La CNDP désignerait alors à nouveau un ou plusieurs garants, les mêmes qu'aujourd'hui ou d'autres.

Il nous revient aujourd'hui de faire part de recommandations en vue de la poursuite de la concertation. Dans cette hypothèse de poursuite du projet, bien sûr, nous serons surtout attentifs à ce que vous mentionniez sur les questionnaires qui vous ont été distribués, qui seront dépouillés par les garants.

Provisoirement, nous considérons qu'il serait pertinent de se pencher sur quelques sujets peu abordés jusqu'ici, ce que certaines personnes ont relevé, donc l'approvisionnement en eau du projet, les conditions concrètes dans lesquelles le projet pourrait bénéficier d'éventuelles contributions publiques, les conséquences d'une consommation électrique presque équivalente à la production de la Centrale thermique toute proche, sur la sécurité de l'approvisionnement des autres consommateurs du sud-est de la France.

Et les bilans carbone de l'ensemble du projet, sous forme d'analyse en cycle de vie. En outre, les conditions d'approvisionnement en bois du projet devraient être précisées.

Les garants recommandent ici la publication d'un document provisoire suivi d'une réunion publique si le projet se poursuit. Il est essentiel que la concertation se poursuive dans les domaines pour lesquels le public a manifesté la plus grande sensibilité, à savoir les impacts et les risques associés au projet.

Dès que le maître d'ouvrage disposerait d'une première version des études d'impact, de dangers, il devrait en publier provisoirement les résumés non techniques et une ou mieux, deux réunions publiques devraient être organisées. Cette démarche d'ouverture et de transparence aurait d'autant plus d'intérêt si elle a été réalisée suffisamment en amont de l'enquête publique, lorsque le projet peut encore être adapté.

Je voudrais terminer cette intervention par des remerciements. Je vais commencer par les remerciements aux personnes auxquelles on ne pense jamais et qui pourtant ont été remarquables. Je pense à toute l'équipe technique qui a permis que ces réunions publiques se déroulent dans des conditions, dans de bonnes conditions, voire de très bonnes conditions. Je vous rappelle simplement la rapidité et l'efficacité avec laquelle ces équipes techniques ont réussi à reconfigurer la salle en moins d'une demi-heure lors de la réunion précédente. Je voudrais également aussi remercier le maître d'ouvrage et son assistance qui ont fait tout ce qui était en leur pouvoir et ça, je peux (*Huées, protestations dans la salle*), laissez-moi terminer s'il vous plaît, qui ont fait tout ce qui est en leur pouvoir pour que cette concertation se déroule le plus près possible des règles définies par la Commission nationale du débat du public.

Et votre présence encore à cette heure-là le montre, cette concertation a pu se dérouler, et le maître d'ouvrage y a joué une part importante.

Même si je vous rappelle, nous sommes neutres et indépendants, ça n'est qu'un jugement de valeur sur la manière dont la concertation s'est déroulée. Donc merci à tous pour avoir permis ce moment d'échange qui, je pense, restera dans les mémoires de tous les gens qui ont participé aux réunions publiques.

**Annie Augier :** Merci Messieurs. Quelques derniers éléments avant de clore cette réunion : d'abord, je vous propose de remettre en sortant de la salle le questionnaire que vous avez donc sur vos chaises, idéalement remplis, renseignés, c'est toujours mieux de vos coordonnées. Vous dire qu'évidemment le site est ouvert jusqu'au 21 novembre. Remercier le fait que Monsieur Mathieu ait été présent ce soir, Monsieur le sous-préfet, Messieurs les maires de Gardanne et Meyreuil. Et vous souhaiter une bonne fin de soirée.